

COURRIER DE **L'AVIVO**

N°6

**DÉCEMBRE 2025
- JANVIER 2026
CANTON DE VAUD**

Association de défense et
de détente de tous les retraités



ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Christiane Jaques, *Bouquet*. Aquatinte et pointe sèche, 48x39 cm - Zinc, (1975) 2013



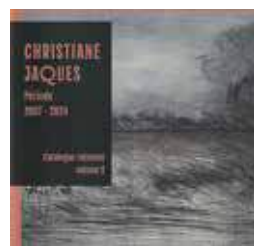
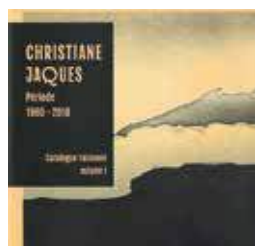
Une artiste inspirée par la poésie du monde

Christiane Jaques est une artiste qui pratique le dessin et la peinture depuis sa plus tendre enfance; une période depuis laquelle elle n'a jamais cessé d'apprendre et de développer de nouvelles techniques pour exprimer sa créativité. Après s'être essayée à l'écriture de poèmes, elle intègre l'École cantonale des Beaux-Arts de Lausanne à l'âge de 18 ans. C'est au contact des enseignements d'Albert Yersin et de Jaques Berger qu'elle se passionne pour la gravure, puis l'aquatinte, un procédé de gravure à l'eau-forte, qui consiste en un dessin inversé au burin sur une plaque de cuivre. Cette approche picturale lui offre la possibilité de célébrer la fragilité de l'existence et la beauté esthétique du vivant, à travers une observation minutieuse de la nature, dont elle ne cessera de s'émerveiller toute sa vie et qu'elle nous offre gracieusement à voir avec ce beau bouquet sur la couverture.

Après un séjour de plusieurs années aux États-Unis, où elle découvre de nouvelles techniques, mixant sérigraphie et taille-douce, photographie et peinture, elle revient en Suisse et poursuit sa carrière en étroite collaboration avec Raymond Meyer dans son atelier de gravure à Pully. Elle y côtoie des artistes célèbres de Suisse qui viennent à l'atelier pour l'habile complicité de l'imprimeur Raymond Meyer. Parmi les plus connus, Bernard Luginbühl, Jean Tinguely, Rolf Lehmann, Francine Simonin, Alfred Hofkunst, Rolf Iseli, Jean-Pierre Kaiser, Pierre Schopfer, etc.; bien des artistes de Suisse allemande et en

particulier des Bernois issus des mouvements artistiques et communautaristes de l'époque. Les gravures de Christine Jaques nous emmènent en voyage, du silence des montagnes au souffle des océans dans un style poétique et classique en s'inspirant de motifs qu'elle transcrit essentiellement à l'atelier. Elle nous invite à voyager entre les rives familières du lac et les terres lointaines du Pacifique ou de la Tunisie. Du calme du Léman aux vignes baignées de lumière, des paysages méditerranéens aux rivages des Galápagos, son œuvre tisse un dialogue subtil entre l'ici et l'ailleurs. Chaque trait, chaque ombre gravée porte l'empreinte du temps et de la nature, révélant des paysages intérieurs autant qu'extérieurs. Avec sensibilité et maîtrise, l'artiste excelle dans l'art de faire de l'horizon un espace d'union poétique: une ligne fragile qui relie les eaux, les terres et les rêves.

■ Patrick Ernst



Christiane Jaques, *Catalogue raisonné*, Volume I période 1960-2018; Volume II période 2007-2024, Édition: *Monkeys of Switzerland*, janvier 2025. 240 pages et 280 pages.

Avec des contributions de Christiane Jaques, Raymond Meyer, Lionel Maumary et Isabelle Maumary, une publication dirigée par Stanley Maumary pour *Les amis de Christiane Jaques*. L'association a pour but la promotion, la diffusion et la conservation de l'œuvre de Christiane Jaques. L'association sise à Assens ne poursuit pas de but lucratif. Site Internet: christianejaques.ch.

SOMMAIRE

Éditorial de Bernard Borel	5
Société	6
FARES	7
Les brèves	8
Charlotte et Gaston	12
Libre opinion	17
Luttons pour l'AVS	18
Service public	22
Coup de projecteur	24
Société	29
Souvenirs	30
Avec nos sections	34
Coup de gueule	43
Concert	44
Courrier des lecteurs	45
Voyages : Nice	46
L'invité	51
Histoire : Bibracte	52
À lire et à relire	54
« Allo la terre »	57
Jeu-concours	59

Prochain délai de rédaction : 7 janvier 2026

PUBLICITÉ

acoustiquesuisse
auditionplus

Des aides auditives
pour tous les budgets

Essais comparatifs
avec toutes les marques

Des **acousticiens indépendants**
avec diplôme fédéral

**LE MEILLEUR PARTENAIRE
DE VOTRE AUDITION
DEPUIS 21 ANS**

acoustique suisse
Grand'rue 4
PULLY

Pharmacie Arc-en-Ciel
Centre Coop
ORON-LA-VILLE

Echallens Vision C&K
Pl. des petites roches 3
ECHALLENS

☎ **021 728 98 01**

AVIVO VAUD

ADRESSES DES SECTIONS

AVIVO Vaud

Réception et Bureau d'information sociale (BIS)

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Tél. 021 320 53 93
Courriel: info@avivo-vaud.ch

Section du Chablais vaudois

Bernard Borel, président
Rue Krafft 1, 1860 Aigle, Tél. 079 500 22 64
Courriel: borel.held@bluewin.ch

Section de Lausanne

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Administration: Tél. 021 312 06 54
Courriel: bureau@avivolausanne.ch
info@avivolausanne.ch

Section de Morges

Eric Voruz, président
Ch. de la Grosse-Pierre 11, 1110 Morges
Courriel: eric.voruz@bluewin.ch

Section de Moudon

Lucas Contomanolis
Ch. Général-Voruz 1, 1510 Moudon
Tél. 079 255 20 20

Section de Nyon et environs

Annelise Jaquier Chemin du Joran 5a, 1260 Nyon
Tél. 022 361 52 70
Courriel: a_l_jaquier@bluewin.ch

Section d'Orbe et environs

Case postale 5, 1350 Orbe
Tél. permanence 079 860 60 62
Courriel: avivo-orbe@bluewin.ch

Section de Renens

Brigitte Rohr, présidente
Case postale, 1020 Renens. Tél. 021 636 40 33
Courriel: avivorenens@bluewin.ch

Section de Sainte-Croix

Roland Karlen, Ch. Grangette Bellevue 3
1450 Sainte-Croix
Courriel: rokarlen@bluewin.ch
079 859 06 85 ou 078 783 13 01

Section de la Vallée de Joux

Jean-Pierre Moullet, Rte du Risoud 3,
1348 Le Brassus, 021 845 56 01

Section de Vevey et environs

Mme Johanne-Saskia Gay
Case postale 45, 1800 Vevey
johanne-saskia.gay@ps-vevey.ch

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Rte de la Robellaz 14, 1417 Essertines/Yverdon
Tél. 079 360 77 97
Courriel: avivo.yverdon@gmail.com

COURRIER DE L'AVIVO

Revue destinée à toutes celles et tous ceux qui bénéficient ou vont bénéficier des prestations AVS/AI. Organe officiel de l'AVIVO Vaud, paraît six fois l'an.

Abonnement pour non-membres: Fr. 12.-

Abonnement de soutien: Fr. 18.-,
CCP 10-12147-1, IBAN CH56 0900 0000 1001 2147 1

Coordinateur de rédaction:

Patrick Ernst, Chemin de la Clouterie 11,
1612 Ecoteaux. Envoi par courriel à
redaction@courrier-avivo.ch.

Administration, abonnements:

Mica Arsenijevic, Courrier de l'AVIVO,
Ch. du Pré des Cailles 10,
1323 Romainmôtier, 024 453 17 37
(répondeur) administrateur@courrier-avivo.ch.

Fichiers informatiques pour la publicité:

Envoi par courriel à publicite@courrier-avivo.ch

Éditeur responsable: AVIVO Vaud,
Place Chauderon 3, 1003 Lausanne,
info@avivo-vaud.ch, Tél. 021 320 53 93.

Impression: CopyPress Sàrl à Puidoux.

Site Internet: www.avivo-vaud.ch.

Comité de rédaction: Michel Guenot, président,
Andrea Egli, vice-présidente, Mica Arsenijevic,
Pierre Butty, Pierre Jeanneret, Gérald Progin,
Christian Rapin et Bernard Walter.

Relecture: Daniel Guélat.



■ Bernard Borel

*Président de la
section du Chablais
vaudois*

Interdire la voix des seniors!

Rahel Freiburghaus plaide pour faire taire les personnes âgées. « Renforcer le poids des voix des jeunes ou même supprimer le droit de vote à partir d'un certain âge briserait la dominance des seniors », déclare la jeune politologue, qui a déjà plus de 30 ans, dans une interview avec le *Tages-Anzeiger*. Cela devrait au moins ralentir une « gérontocratie » – le règne des anciens. Les personnes âgées sont, en raison de la démographie, plus représentées en politique que les jeunes, s'inquiète la politologue. Son « idée » n'est pas nouvelle, mais ne devient pas plus sage avec le temps.

Le droit de vote est ancré dans la Constitution fédérale et s'applique à tous les Suisses « ayant atteint l'âge de 18 ans » et étant capables de discernement. Selon Freiburghaus, non seulement le droit de vote actif, c'est-à-dire la participation aux votations sur les initiatives populaires et référendums, devrait être interdit aux seniors, mais également le droit de vote passif, et donc la possibilité d'être élu dans un parlement ou un gouvernement. « Au niveau cantonal et national, la génération plus âgée est également clairement plus représentée dans les gouvernements et parlements que la jeune génération. »

Alors que Freiburghaus veut interdire la parole aux seniors suisses, qui ont travaillé toute leur vie, payé des impôts et des cotisations pour les œuvres sociales, elle souhaite que les jeunes à partir de 16 ans ainsi que les étrangers puissent obtenir le droit de vote beaucoup plus rapidement et facilement. Derrière cela se cache l'ancienne espérance très à gauche que les étrangers et les enfants votent et se prononcent

plus à gauche, en tout cas plus que ne le sont les personnes âgées. Ainsi, le plus récent baromètre électoral de la SRG montre que le fossé gauche-droite entre les groupes d'âge est élevé. Sur les sujets de l'UE, du changement climatique, de la défense nationale, des prix de l'immobilier ou de la réforme de la prévoyance vieillesse, les priorités du groupe d'âge 18 à 35 ans sont très éloignées de celles du groupe d'âge 65 ans et plus.

Si l'on souhaite – comme Freiburghaus – discriminer politiquement ceux qui pensent, parlent et votent différemment sur la base de critères biologiques comme l'âge, on pourrait faire le même exercice de pensée en sens inverse. Le droit de vote seulement à partir de 50 ans. Ou seulement pour les hommes, qui ont tendance à voter et à se prononcer un peu moins à gauche que les femmes. Imaginez qu'un collègue de Freiburghaus, un peu moins jeune et masculin, jette une idée équivalente dans la discussion. Le politologue Adrian Vatter fait preuve de diplomatie et contredit clairement Freiburghaus dans la même interview. « L'idée que les boomers imposent leurs propres intérêts grâce à leur grand nombre est fautive. Les préférences politiques de cette génération sont aussi variées que celles d'autres générations. » Deux tiers des personnes âgées votent, deux tiers des jeunes s'abstiennent. Cette asymétrie montre qu'il y a du travail à faire avec les jeunes.

PUBLICITÉ

DE MANET À KELLY
L'art de l'empreinte
Collections de l'Institut national d'histoire de l'art, Paris

Edvard Munch (1863-1944), *La Madone (Madonna)*, 1895-1902,
lithographie, 67 x 51,5 cm (feuille), 60,5 x 44,2 cm (sujet)
Paris, Institut national d'histoire de l'art, EM MUNICH 5 GDF.

Fondation Pierre Gianadda
Martigny 12 décembre 2025 – 14 juin 2026
Tous les jours de 10 h à 18 h Suisse

Images négatives de la vieillesse et discrimination liée à l'âge

La discrimination liée à l'âge ou âgisme est une forme de désavantage social et économique que des personnes subissent uniquement en raison de leur âge. Elle se manifeste dans de nombreux domaines de la vie, notamment dans le monde professionnel, le système de santé, les médias ou notre quotidien. Cette forme de discrimination est omniprésente et survient souvent de manière inconsciente. La discrimination liée à l'âge vise principalement les personnes âgées, mais elle peut également concerner les jeunes.

Notre société véhicule de nombreuses idées stéréotypées sur la vieillesse. Les personnes âgées sont souvent perçues comme rigides, fragiles, lentes ou incapables d'apprendre. À l'inverse, les jeunes ou jeunes adultes sont souvent accusés d'irresponsabilité, de superficialité ou d'un manque d'expérience de vie. Ces formes de discrimination sont fortement influencées par les médias. Dans ceux-ci, la vieillesse est majoritairement représentée de manière négative et perçue principalement comme une phase de déficit. La discrimination liée à l'âge est étroitement liée à la peur de vieillir. Les stéréotypes négatifs contribuent à ce que les individus redoutent le vieillissement par peur d'entrer dans une tranche d'âge au mauvais statut social, ou d'être marginalisés et de perdre leur valeur aux yeux de la société. Divers facteurs y contribuent. Le logement, la

mobilité ou les services numériques ne sont pas conçus de manière adaptée à l'âge. Les personnes âgées, et en particulier les très âgées (80 ans et plus), se heurtent à des obstacles qui limitent leur participation à la vie sociale – des exclusions qui sont pourtant rarement perçues comme discriminatoires.

Les conséquences des représentations sociales négatives de la vieillesse sont graves par l'exclusion sociale des personnes âgées qu'elles induisent. D'autre part, les personnes âgées intègrent ces images sociales et se considèrent alors elles-mêmes comme inutiles et passives, se retirent de la vie sociale par crainte du rejet ou de la stigmatisation, et ne participent plus activement à la société.

Pour lutter efficacement contre cette discrimination, il faut dépasser les images stéréotypées et déficitaires de la vieillesse et promouvoir une culture de la reconnaissance, de la participation, ainsi qu'une perception positive et diversifiée de cette phase de vie. Ce n'est qu'ainsi qu'une société véritablement inclusive pourra émerger, dans laquelle chaque personne est respectée, quel que soit son âge.

- Prof. Dr Sabina Misoch, chercheuse sur le vieillissement à l'Institut de l'âge de la Haute école spécialisée de Berne.

Texte adapté de la Newsletter de la Fares, Fédération des associations des retraité·e·s et de l'entraide, juin 2025.

PUBLICITÉ

T K M THEATRE KLEBER MELEAU 25-26 TKM.CH	03-12.10.25 FESTIVAL D'ART BRUT Théâtre, Installation, Musique Fabrice Melquiot / Julien Schmutz	10-21.12.25 PRESQUE HAMLET Dan Jemmett / Gilles Privat	24.02-01.03.26 FANTASIO Alfred de Musset / Laurent Natrella
	18-22.11.25 LE VERBE DE BACH, LA MUSIQUE DE LA BIBLE Cédric Pescia / Omar Porras	08-18.01.26 LA TEMPÊTE William Shakespeare / Omar Porras	21.04-03.05.26 LE TARTUFFE Molière / Jean Liermier
		27.01-01.02.26 ACTAPALABRA Joan Mompert / Philippe Gouin	06.12.25 / 18.03.26 / 09.05.26 OPÉRA Récitals en collaboration avec l'Opéra de Lausanne

FARES lance une pétition contre la discrimination liée à l'âge

Une salle comble, des échanges enrichissants et une musique entraînante: **le 35^e anniversaire de la FARES, célébré au Rialto de Bâle**, à la mi-octobre, fut une véritable fête de la rencontre. Des participantes et participants venus de toute la Suisse se sont réunis pour célébrer, débattre et donner de nouvelles impulsions.

Mais la fête n'était pas le seul objectif: sous la devise « Réinventer l'âge! », la FARES a lancé une pétition pour une protection juridique contre la discrimination liée à l'âge. Car l'âge ne doit jamais être un désavantage — ni dans le monde du travail, ni dans la vie quotidienne, ni dans les soins.

La discrimination fondée sur l'âge est largement répandue et représente une forme souvent ignorée d'injustice dans notre société. Les personnes âgées sont particulièrement touchées par les préjugés négatifs et les

traitements inéquitables — que ce soit dans le monde professionnel, les médias ou le système de santé. Elles font souvent l'expérience d'une exclusion de la vie sociale. Comme le souligne l'OMS, ces situations ont des conséquences importantes, y compris sur la santé.

Pour lutter efficacement contre la discrimination liée à l'âge, il faut des réglementations juridiques concrètes mettant en œuvre le principe constitutionnel en vigueur, un dialogue respectueux entre les générations et une large sensibilisation de la société.

C'est pourquoi, à l'occasion de son 35^e anniversaire, la FARES lance la pétition « Protection juridique contre la discrimination liée à l'âge » – pour une société sans discrimination, ouverte à toutes les générations.

■ Béatrice Métraux

La FARES – Fédération des Associations des retraité·e·s et de l'entraide en Suisse qui regroupe plus de 130'000 membres, appelle donc la Confédération et le Parlement à agir.

Revendications:

1. Plan d'action national

La Confédération et les cantons élaborent et mettent en œuvre un plan d'action national contre la discrimination liée à l'âge. Ce plan doit comporter des objectifs contraignants ainsi que la répartition des responsabilités.

2. Bases légales et mesures

La Confédération adopte des dispositions légales spécifiques et prévoit des mesures concrètes pour protéger contre la discrimination fondée sur l'âge – aussi bien dans les relations entre l'État et les citoyen·ne·s que dans les relations relevant du droit privé. La protection contre la discrimination multiple doit être garantie. Une attention particulière doit être accordée aux rapports de force asymétriques, notamment dans les domaines du logement, des soins, des services de santé et du travail.

3. Service spécialisé central contre la discrimination liée à l'âge

La Confédération crée un service spécialisé au niveau fédéral, spécifiquement consacré aux questions liées à l'âge, doté des compétences nécessaires et capable de conseiller la Confédération et les cantons dans la promotion d'une société favorable aux aînés et exempte de discrimination.

Cette pétition vise à faire en sorte que la Suisse remplisse efficacement son obligation constitutionnelle – dans l'intérêt d'une société solidaire qui protège et respecte toutes les générations.

Accédez ici au vote en ligne: <https://wecollect.ch/fr/projets/petition-protection-contre-discrimination-age>

Le Conseil fédéral déçoit en matière de soins palliatifs

En tant que présidente de palliative.ch, Manuela Weichelt s'engage, avec l'alliance « Pour un financement adéquat des soins palliatifs », en faveur de bases légales et financières fiables en la matière.

La motion parlementaire Jost « Soins palliatifs. Clarifier le financement » a été adoptée à une large majorité par les deux chambres il y a plus de quatre ans. Elle chargeait le Conseil fédéral d'établir les fondements nécessaires pour garantir à toute personne en fin de vie, partout en Suisse, un accompagnement adapté à ses besoins et une qualité de vie digne malgré une maladie incurable. Le rapport publié cet été est cependant trop vague pour enclencher les changements structurels requis. Il manque des mesures concrètes pour inscrire les prestations de soins palliatifs dans la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) ainsi que des modèles de financement contraignants. Sans ce cadre juridique et financier, des lacunes persistent, notamment dans les hospices et les services mobiles de soins palliatifs.

Seule une stratégie de financement élaborée et mise en œuvre conjointement par la Confédération, les cantons et les partenaires tarifaires pourra garantir l'accès aux soins palliatifs pour toute la population suisse.

- Manuela Weichelt, conseillère nationale (ZG), Présidente de palliative.ch

Médicaments trop chers

Les prix élevés des médicaments sont en partie responsables de l'augmentation des primes d'assurance maladie. Alors que la Suisse est déjà un îlot de cherté, les groupes pharmaceutiques suisses réclament désormais encore plus d'argent en raison des droits de douane imposés par le président américain D. Trump. Selon eux, « Les prix des médicaments sont beaucoup trop bas », s'est

plaint Vasant Narasimhan, PDG de Novartis, dans une interview accordée à la NZZ fin septembre.

En fait, la Suisse affiche les prix des médicaments (et des génériques) les plus élevés d'Europe. Les médicaments représentent une part très importante des primes d'assurance maladie.

Face à l'augmentation constante des primes d'assurance maladie, la FARES demande aux responsables politiques de se pencher sur ce problème. Les prix (trop) élevés des médicaments sont certes critiqués par les responsables politiques, mais il est désormais temps d'agir.

- Verena Loembe, membre du comité directeur de la FARES

Attention arnaque: un mail vous annonce un « paiement validé avec succès »

Une nouvelle arnaque circule actuellement en France, elle arrivera peut-être bientôt chez nous aussi. Plusieurs personnes ont reçu un mail leur indiquant en gros et en rouge : « le paiement a été validé avec succès », alors qu'elles n'en ont pas effectué. En effet, le mail se termine par un conseil : si le destinataire n'est pas « l'auteur de ce paiement », il doit contacter « sans délai » un numéro de téléphone indiqué. Derrière ce numéro se cache un escroc. Il va prétendre vous aider mais va en réalité chercher à dérober vos coordonnées bancaires.

Vous ne devez surtout pas contacter le fameux numéro si vous recevez ce mail. Téléphonnez à votre banque. Soyez vigilants et vérifiez l'adresse mail de l'expéditeur pour ne pas tomber dans le piège des malfaiteurs.

Primes maladie: un fardeau qui ne cesse de s'alourdir

Depuis dix ans, les primes maladie et les frais médicaux à la charge des assuré·e·s ne cessent d'augmenter.



dans certains cantons. Celle-ci reste toutefois très modeste et n'interviendra qu'en 2028. Dans le même temps, de nouvelles charges se profilent. Le Parlement veut introduire une taxe sur les consultations aux urgences et relever les franchises minimales. Ces projets sont inacceptables et doivent être combattus avec détermination. À l'inverse, les cantons doivent enfin prendre leurs responsabilités et investir davantage pour assurer un financement équitable du système de santé.

- USS (Union syndicale suisse), Reto Wyss

Le phénomène de la hausse des primes maladie est peut-être devenu habituel, mais les travailleuses et travailleurs ne peuvent s'y résigner. En 2026, les primes grimperont à nouveau, avec une augmentation moyenne de 4,4 %. Une famille de quatre personnes, qui payait déjà la somme ahurissante de près de 10 000 francs en 2016, devra s'acquitter de 14 000 francs l'an prochain. Même les hausses de salaire les plus élevées ne permettent pas de suivre un tel rythme.

Le camp bourgeois prétend que les assuré-e-s pourraient freiner la hausse des primes en optant chaque année pour la caisse maladie la moins chère. Mais cette stratégie de changement systématique est aussi absurde que coûteuse. Elle ne génère surtout globalement aucune économie, car pour l'ensemble des assuré-e-s, une règle reste valable: les primes reflètent les coûts. Par ailleurs, quatre assuré-e-s sur cinq ont déjà opté pour un modèle d'assurance alternatif (soins intégrés, médecin de famille, télémédecine, etc.). La marge d'optimisation individuelle est donc pratiquement épuisée.

Malgré leur injustice, les primes par tête restent une vache sacrée. L'initiative d'allègement des primes, soutenue par les syndicats, a malheureusement été rejetée il y a plus d'un an. La mise en œuvre du contre-projet prévoit certes une hausse des subsides de primes

En Suisse, 844 000 adultes ont de la peine à lire et à calculer

En Suisse, 15 % des personnes âgées de 16 à 65 ans ont de faibles compétences en lecture, en calcul et en résolution adaptative de problèmes. Cela représente environ 844 000 personnes. Par rapport à l'ensemble de la population, les personnes ayant de faibles compétences ont tendance à être moins actives professionnellement et à gagner moins. Leur niveau de bien-être est par ailleurs plus bas et leur participation à la vie sociale moins marquée que chez les personnes ayant des compétences plus élevées. Ce sont là quelques-uns des résultats du nouveau rapport de l'Office fédéral de la statistique (OFS) établi sur la base des données du Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC, Programme for the International Assessment of Adult Competencies) de l'OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques.

Aînées pour le climat déçues

Le Comité des ministres du Conseil de l'Europe a vivement félicité la Suisse pour la mise en

place d'un cadre législatif et réglementaire complet à la suite de sa condamnation pour inaction climatique par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Les Aînées pour le climat et Greenpeace dénoncent eux une mise en œuvre insuffisante du verdict, nous informe *Le Courrier de Genève*.

« La mise en œuvre du verdict de la CEDH par la Suisse n'est pas assez ambitieuse », a indiqué Anne Mahrer, coprésidente des Aînées pour le climat. Greenpeace Suisse et les Aînées pour le climat dénoncent le fait que la Confédération se contente de calculer la quantité d'émissions qu'elle prévoit de produire d'ici à 2050 avec une politique climatique inchangée depuis le verdict de la CEDH. « Les coupes budgétaires prévues par le Conseil fédéral peuvent aussi toucher les financements prévus et plusieurs touchent l'environnement », a alerté Anne Mahrer.

Toutefois l'affaire n'est pas close par le Comité des ministres de la CEDH. La Suisse reste soumise à une supervision et devra présenter un nouveau rapport aux délégués en 2026.

Résolution de l'OMS sur la solitude – qu'en est-il en Suisse ?

La santé sociale comme « pilier manquant » (OMS, 2025) avec les piliers santé physique et santé mentale.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère la solitude comme un défi mondial pour la santé. Dans une résolution, elle appelle ses États membres à renforcer la cohésion sociale. Une solitude grave et durable nuit à la santé et réduit l'espérance de vie, elle est responsable de 871 000 décès par an dans le monde.

La solitude est fréquente notamment chez les adolescents, les jeunes adultes – et à un âge avancé. Pourquoi les personnes âgées sont-elles surreprésentées ? Des événements marquants comme des deuils augmentent le risque. Les maladies graves ou chroniques – qu'il s'agisse de troubles physiques, de dépression ou de

démence – limitent la participation aux activités quotidiennes et aux contacts sociaux. À cela s'ajoute que, avec l'âge, les attentes évoluent : selon les enquêtes, il est particulièrement important pour les seniors de pouvoir contribuer de manière utile à la collectivité. En retour, ils attendent d'être reconnus et inclus. La discrimination liée à l'âge alimente donc la solitude.

Que faire ? L'attitude personnelle joue un rôle. Quel que soit l'âge, il est possible de travailler sur ses propres représentations et sur ses compétences sociales. Une psychothérapie peut également être bénéfique, comme l'ont montré des études.

Mais cela ne suffit pas. L'environnement, la commune et la société peuvent jouer un rôle essentiel dans la prévention de la solitude. Des infrastructures et manifestations conviviales, accessibles et abordables favorisent les rencontres, le vivre ensemble.

Lutter contre les préjugés et la discrimination permet à moins de personnes de se sentir exclues et l'expérience des personnes ayant vécu la solitude doit être intégrée à l'élaboration de stratégies adaptées.

Depuis quelques années, le « Social Prescribing » (prescription sociale) existe : un médecin prescrit des activités sociales, et un « link worker » accompagne l'orientation vers les offres et la création de liens. En Angleterre, ce modèle est déjà largement pratiqué ; en Suisse, des projets pilotes sont en cours, notamment à Zurich. L'essentiel est de repenser la collaboration entre les soins de santé et le domaine social, car la vie sociale joue un rôle déterminant pour la santé et le bien-être.

L'association « connect! » s'engage, avec son réseau, à prévenir et à réduire la solitude en Suisse. Actuellement, son action se concentre sur la solitude des personnes âgées.

Plus d'infos : <https://ch-connect.ch/fr/association-connect/>

■ Andrea Eggli

Joyeuses fêtes de fin d'année !



Initiative fédérale contre les loyers chers

L'ASLOCA a lancé son initiative fédérale qui vise à inscrire dans la Constitution le principe des loyers fondés sur les coûts effectifs de l'objet loué, moyennant un rendement raisonnable pour le bailleur. Les loyers ne doivent plus être orientés sur la recherche du profit des groupes immobiliers qui engrangent des bénéfiques records. L'initiative veille à ce que des contrôles réguliers et automatiques soient effectués pour vérifier si les loyers sont conformes à la loi. Il faut des règles claires et un contrôle efficace pour que le logement ne soit plus le jouet des spéculateurs.

L'AVIVO appuie cette initiative. Béatrice Métraux, sa coprésidente, est membre du comité d'initiative.

Nous avons publié dans notre précédent numéro une carte de signatures.

La récolte de signatures avance bien. Cependant pour peser dans le débat politique, il est nécessaire qu'elle obtienne le plus de soutien possible.

Retournez dès maintenant les cartes remplies ou partiellement remplies !

Vous pouvez obtenir des listes supplémentaires auprès de l'AVIVO Vaud ou de l'ASLOCA.

Les loyers sont trop chers!

Signez et faites signer l'initiative contre les loyers chers!

Le lien pour imprimer la carte de signature: www.asloca.ch

CHARLOTTE ET GASTON

Le sapin

Chaque année, depuis la crise climatique, je ne sais pas quoi faire pour installer un sapin écologique. J'aime bien inviter mes amis pour les fêtes de fin d'année. C'est si beau les boules décorées, les guirlandes, les bougies, les petits chocolats suspendus de-ci de-là.

Mais voilà. La plupart des arbres que l'on trouve en ville sont importés avec beaucoup de transport à la clé. On devrait choisir des sapins suisses de préférence, bien sûr. Mais je ne suis pas convaincu: ne vaudrait-il pas mieux, dans notre petit pays si peuplé cultiver de la nourriture, ou alors, de la vraie forêt qui capture bien plus de carbone?

J'ai des amis à la campagne qui profitent du nettoyage des futaies pour obtenir un arbre de Noël, assez joli en général. Mais ça ne peut pas couvrir nos besoins à tous.

– Je travaille chez Polyval. On y produit des faux sapins en planchettes découpées. C'est assez classe. Tiens: regarde!

Ma petite cousine avait raison. Joli comme tout. Mais tellement loin d'un vrai. Je n'arrivais pas à transposer mes souvenirs d'enfance sur ces constructions, pourtant très agréables à l'œil. On pourrait peut-être y habituer les petits d'aujourd'hui, mais pour moi c'est trop tard.

À défaut d'un objet symbolique, un arbre artificiel pourrait-il faire l'affaire? Ça me semble peu convaincant, pas vivant. Peut-être qu'à notre époque c'est pourtant ce qui conviendrait? Je me suis donc rendu chez un spécialiste. Parmi toutes les fleurs parfaitement imitées, un sapin de qualité est réaliste à s'y méprendre.

– Il n'est pas en plastique au moins?

– Tout en fil de fer, LDPE, simili-latex, PUR, polyuréthane, bambou et bois.

– Écologie technique durable, je vois. Est-ce

qu'il va durer au moins vingt ans?

– Lui, oui, vous...

La remarque avait au moins le mérite de la franchise.

– Pour seulement 1'199.-, c'est un investissement à long terme qui en vaut la peine. Prenez seulement le temps de réfléchir.

En sortant du magasin, je n'étais toujours pas plus avancé.

L'an passé, à l'occasion d'une randonnée, j'ai ramassé un petit hêtre abandonné au bord d'une coupe. Les sapins se cassent, ils sont laids une fois écorcés, ils perdent leurs fines branches. Donc, ce hêtre, je l'ai pelé, poncé, teinté à la cire, jusqu'à lui donner un bel aspect de bois flotté, très chaleureux. Il m'a donné du fil à retordre mais ça en a valu la peine. Très élégant. Une fois décoré, il était vraiment superbe. Beaucoup de mes amis l'ont admiré et trouvé fort original. J'ai reçu de nombreux compliments. C'est peu vous dire que j'étais fier.

Cependant, un soir: « – Quel malaise ton arbre! Il y a un cadavre dans ton salon. »

Sur le moment j'ai eu envie d'envoyer mon vieux copain se faire voir, mais il m'avait mis cette image en tête définitivement. Mon arbre me faisait pitié. L'année prochaine je ferai autrement. Je suis allé me consoler avec Charlotte à la pâtisserie.

– Imaginatif comme tu l'es, tu vas bien trouver une idée convenable, me dit Charlotte en me mettant la main sur l'épaule.

– « Convenable »? J'aimerais quelque chose de resplendissant!

– Tu as essayé d'aller en décorer un dans la nature? J'ai fait ça quelques années, c'était magique.

– Avec tous les rhumatismes ou diverses impotences de mes amis, tu me vois les inviter dans les bois en pleine nuit?

Charlotte s'est mise à rire: « – Surtout que maintenant ils sont remplis de loups, de chacals, de lynx. »

– De gros hiboux effrayants.

Nous avons beau rire, nous n'avancions pas. Comment faire cette année?

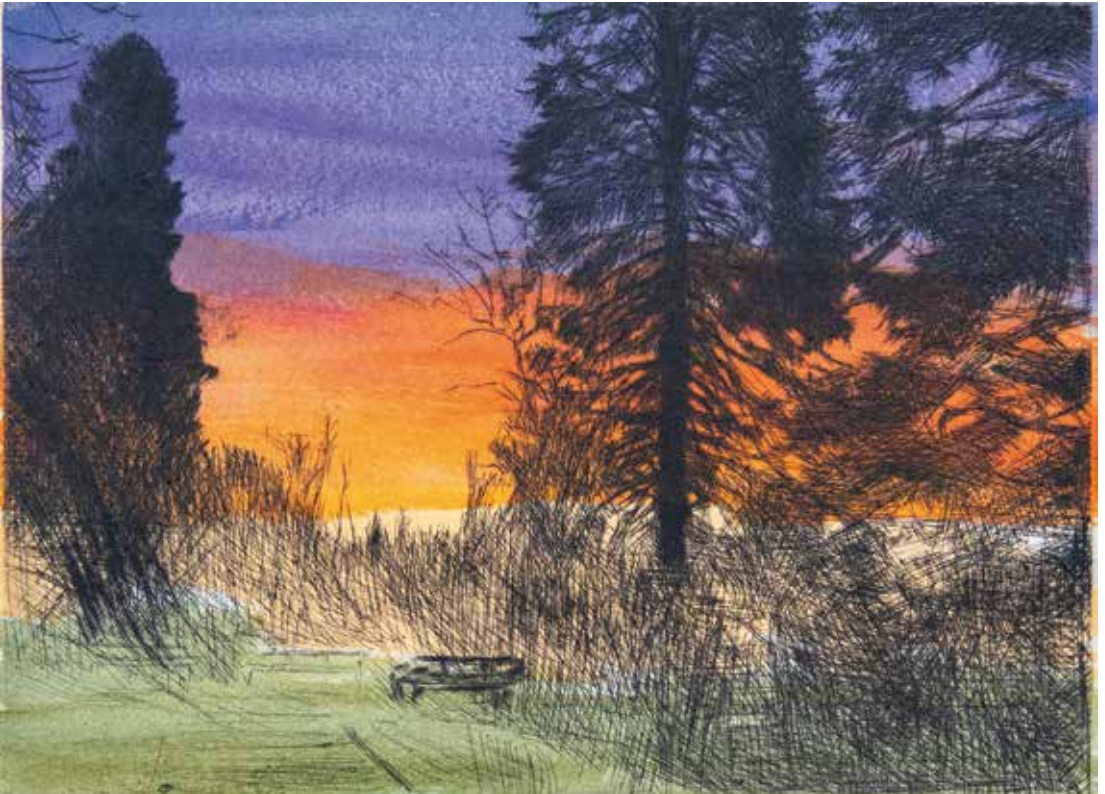
Enfin, l'IDÉE est venue: « – Si nous installions une cantine autour du petit sapin du parc? »

Après quelques pourparlers et démarches administratives auprès de la commune, une belle grande tente a pu être dressée. Tout le quartier a pu y venir fêter les derniers jours de l'an. Y compris ceux qui d'habitude restent seuls ces temps-là. L'ambiance était vraiment réussie.

C'est alors que mon copain aux remarques percutantes s'est approché de moi. Je me méfiais de ce qu'il allait me dire. Je le regardais de mon œil le plus sombre.

Il souriait: « – Il est bien vivant ton arbre. Et le salon que tu lui as mis autour aussi! »

■ Signé Gaston



Christiane Jaques, *Le parc*, Pointe sèche, fond acrylique, 16x21 cm, 2024



Créons ensemble votre projet de vie à domicile !

- Soins à domicile
- Aide à la vie quotidienne
- Services à la personne

Depuis 2015,
Home Assistance a apporté son soutien à plus de 6'000 résidents
dans les cantons de Vaud et Neuchâtel

Contactez-nous !
Discutons de vos besoins !

numéro gratuit : 0800 94 94 94

www.homeassistance.ch

info@homeassistance.ch



Route Aloys-Fauquez 2
1018 Lausanne
021 601 70 00

Notre organisation est certifiée et reconnue,
ce qui permet la prise en charge
d'une grande partie des prestations (LAMal) par toutes les caisses-maladie.

Rue de l'Ecluse 30
2000 Neuchâtel
032 722 68 68



Nos obsèques,
c'est notre affaire

La prévoyance funéraire est un acte d'amour
envers ses proches... Nous garantissons
contractuellement le respect de vos dernières
volontés et accompagnons vos proches.



Aléa Prévoyance Funéraire SA
Edmond Pittet - Robin Monod

021 342 20 00

www.alea-pfg.ch



Espace cinéraire arborisé

Le Crématorium d'Aigle est à votre écoute car
les souhaits des défunts et de leur famille sont
toujours le point de départ de chaque récit.

A cet effet, nous disposons d'un espace arborisé dédié où
vous pourrez laisser une belle place aux cendres en les
déposant par exemple, dans une touronne ou dans les pyramides
« Dent-de-Morcles » spécialement conçues pour ce parc.

Vous y trouverez également, le « Rocher aux papillons ».
Avec un papillon en verre unique pouvant contenir un peu
de cendres et symbolisant la mémoire de votre proche.

Ainsi, notre espace cinéraire arborisé commémoratif sera
le lieu pour venir, à tout moment, vous recueillir.

Voulez-vous plus d'information ?
Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner et vous aider.



AIGLE
Crématorium

Route des Marais 27
1860 Aigle
024 - 565 00 02

info@crematoriumaigle.ch
www.crematoriumaigle.ch

OPERA DE
LAUSANNE



OPÉRA DE
LAUSANNE
DIALOGUES
DES
CARMÉLITES

FRANCIS POULENC
1, 3, 6 ET 8 FÉVRIER 2026
Direction musicale: Jacques Lacombe
Mise en scène: Olivier Py

OPERA-LAUSANNE.CH - T 021 315 40 20

26^e Brocante de la Gruyère

Bulle (CH) - Espace Gruyère



**23-24-25
JANVIER
2026**

VE+SA 10h-19h
DI 10h-17h
Adultes CHF 10.-
Enfants gratuit
Parking CHF 5.-



ESPACE
GRUYÈRE



Organisation Espace Gruyère
www.brocantedelagruyere.ch
brocantedelagruyere
brocante@espace-gruyere.ch

**LA PLUS GRANDE BROCANTE EN SALLE DE SUISSE
PLUS DE 250 MARCHANDS SUR 8'000M2**



**Votre don
offre un peu
de liberté.**

Fondation suisse en faveur de
l'enfant infirme moteur cérébral

Compte de dons:
IBAN CH53 0900 0000 8000 0048 4

www.cerebral.ch



cerebral

Aider rapproche



AUDITION
DIFFICILE ?



LA SOLUTION POUR
PROFITER D'UN TEST AUDITIF
SANS SE DÉPLACER

neo
life

entendre
tout simplement



Pour profitez d'un essai et
d'un service sur mesure
sans vous déplacer !

076 589 56 57



Marie-Aurore Rochat-Smeyers

À propos de NeoLife

Marie-Aurore Rochat-Smeyers à créé il y a 10 ans NeoLife en associant expertise et passion. Ainsi, l'entreprise qui compte une équipe de professionnels passionnés se distingue par son service d'audition à domicile sur mesure. NeoLife est une entreprise familiale présente sur tout le territoire romand.



L'équipe NeoLife

NeoLife, votre service personnalisé avec :

- **Conseils sur mesure**
- **Accompagnement adapté à chaque besoin**
- **Essais d'appareils auditifs de pointe**
- **Ajustements et service après-vente complet**

neo
life

entendre
tout simplement

« La visite d'une audioprothésiste diplômée à votre domicile ne vous coûte pas plus cher qu'une visite en magasin ».

Avec une disponibilité étendue à votre résidence, lieu de travail, ou même en établissements de retraite, NeoLife vient à vous dans les régions de **Vaud, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Jura, Jura-Bernois et Les Franches-Montagnes.**

NeoLife Sàrl · 076 589 56 57 · www.neolife.ch

L'utilisation du cash bientôt impossible pour les transports publics ?

Le recours à la monnaie liquide perd de son importance dans beaucoup des échanges au quotidien. Les transactions par le biais des applications électroniques (TWINT et autres) sont devenues la règle pour de nombreux services comme les achats en magasin, les repas ou les consommations au restaurant, même pour les quêtes au culte...

Il n'est pas rare de se trouver avec des personnes qui n'ont plus de monnaie sur elles. Pas une pièce, pas un billet. Elles dégainent leurs cartes de crédit ou de débit à tout va.

Pour autant que le choix des modalités de paiement demeure, cette évolution ne devrait pas être trop inquiétante. Mais c'est précisément ce problème qui se pose de plus en plus. Certains commerces tendent à ne plus accepter vos pièces de monnaie ou vos billets. Une telle tendance, outre qu'elle est commercialement peu fondée, tend à la ségrégation d'une partie de la population. Les personnes qui ont fait le choix ou qui sont contraintes de vivre sans monnaie électronique sont mises en marge. Elles ne peuvent plus fréquenter certains magasins, par exemple.

Les nouvelles récentes dans ce domaine ne sont guère encourageantes. Les CFF souhaiteraient emboîter le pas de quelques compagnies de transport régionales qui ont supprimé les automates fonctionnant avec de l'argent liquide, quand elles n'ont pas tout simplement renoncé aux distributeurs de billets aux stations de bus. C'est le choix opéré par les TL pour un certain nombre d'arrêts de leur réseau.

Cette évolution est une dérive inquiétante et une dégradation nette de l'offre des services publics. Cela ne concerne certes qu'une minorité de la population à en croire ces mêmes services, lorsqu'ils doivent justifier ce type de décision. Peut-être est-ce vrai. Ces usager·ère·s semblent se recruter parmi la population âgée, les jeunes enfants, mais aussi les touristes et toutes celles et ceux qui connaissent des problèmes avec

leur téléphone portable ou qui n'en ont pas.

Il va de soi qu'il s'agit ici aussi d'un transfert de coût, puisque l'acquisition d'un titre de transport nécessitera de plus en plus la possession d'un appareil électronique couplé avec un abonnement au réseau internet. Par ailleurs, le recours à de tels services passe également par la maîtrise des applications donnant accès aux titres de transport. Autant dire que l'utilisation de cette technologie devient de plus en plus indispensable pour se déplacer en transports publics.

À quand l'obligation ?

Sans vouloir ramer à contre-courant, il est essentiel que l'ensemble des décideurs publics et privés, agissant dans le secteur des transports notamment, tienne compte des populations qui vivent en marge de ces développements, en proposant des alternatives crédibles aux personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas avoir recours aux moyens électroniques pour se procurer un titre de transport.

Les cartes de billets prépayés constituent une solution satisfaisant en partie les besoins de cette population. Mais elles ne résolvent pas la totalité du problème. Comme l'a relevé récemment la Fédération des Associations des retraités et de l'entraide suisse (FARES), la suppression des automates actuels nécessite la mise en place de points de vente ou de distributeurs automatiques de billets acceptant les espèces sur l'ensemble du territoire et facilement accessibles. Nos autorités doivent y veiller et assumer le coût d'un tel dispositif. C'est le prix à payer pour une société qui se veut inclusive et équitable.

■ René Knüsel

LUTTONS POUR L'AVS

Sur le front du financement de la 13^e rente AVS

Dans les *Courrier de l'AVIVO* précédents, nous avons montré que le Conseil des États et le Conseil national n'avaient pas le même point de vue pour le financement de la 13^e rente AVS. Le Conseil des États avait opté pour une augmentation de la TVA et une augmentation des cotisations salariales alors que le Conseil national optait uniquement pour une augmentation (temporaire, jusqu'en 2030) de la TVA. D'où un retour du dossier au Conseil des États afin d'éliminer les divergences entre ces deux options.

Lors de sa séance du 20 octobre dernier, la Commission de la Sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États (CSSS-E) a donc repris l'examen du dossier.

Selon le communiqué publié par la CSSS-E, une majorité de la Commission, invoquant la « recherche d'une solution de financement équilibrée et durable », décide de charger l'administration fédérale d'évaluer les conséquences économiques et fiscales de la solution retenue par le Conseil national. La Commission semble donc renoncer à l'option adoptée par le Conseil des États d'un financement mixte TVA/cotisations salariales? De fait, cette demande de supplément d'informations a comme conséquence de reporter le financement de la 13^e rente à 2026 et indubitablement de le lier au projet de réforme 2030 du Conseil fédéral. Ce que les partis de droite souhaitaient depuis l'acceptation par le peuple de la 13^e rente AVS.

Propositions pour le financement à long terme de l'AVS

Diverses idées ont été avancées pour assurer le financement à long terme de l'AVS.

Dans le précédent numéro nous avons présenté le projet du Centre patronal, la retraite en fonction du nombre d'années de cotisation. Dans ce numéro nous présentons la proposition du parti « Le Centre » (Taxe sur les transactions financières).

Une présentation historique de la proposition du parti « Le Centre ».

Le 19 mars 2021, le conseiller aux États Beat Rieder (Le Centre/VS) dépose un postulat demandant au Conseil fédéral « d'élaborer un rapport dans lequel il montrera quelle forme il faudrait donner à une taxe sur les transactions financières en Suisse en vue de garantir le financement de l'AVS à moyen et à long terme ».

D'entrée, le Conseil fédéral propose de rejeter ce postulat.

Il estime qu'il n'est pas judicieux de financer à long terme l'AVS avec une telle source. D'une part, parce que ce type de taxe est prélevé indépendamment de la capacité économique du contribuable, d'autre part, parce que ces impôts minent la compétitivité de la bourse et des intermédiaires financiers suisses.

Dans son argumentaire, le Conseil fédéral rappelle qu'une telle taxe sur les transactions financières (commerce des titres) existe déjà depuis 1918 sous le vocable de « droit de timbre de négociation ». Droit de timbre fortement contesté par les milieux financiers dont les relais au Parlement tentent régulièrement, heureusement en vain pour le moment, de le faire abolir.

Le Conseil des États transmet tout de même, pour examen, le postulat Rieder à sa Commission de l'économie et des redevances.

En commission, Beat Rieder argumente en relevant que le projet AVS21 ne vise à garantir le financement de l'AVS que jusqu'en 2030. Or, il souhaite des solutions qui permettent de financer l'AVS au-delà de 2040 et par d'autres moyens que les solutions usuelles que sont les cotisations salariales, la TVA ou l'augmentation de l'âge de la retraite. D'où sa proposition. Il estime qu'« En raison de l'important soutien dont l'AVS dispose... » cette solution de financement doit au moins être examinée.



Malgré un soutien du PS et des Vert-e-s, la commission, par une courte majorité, propose au Conseil des États de rejeter le postulat.

Le 13 juin 2022, le Conseil des États se saisit du postulat. Ses défenseurs soulignent qu'à ce stade, il ne s'agit pas d'imposer une telle taxe, mais simplement de demander au Conseil fédéral d'étudier la faisabilité de l'application d'une telle taxe. « Nous sommes la Chambre de réflexion. (...) et cela signifie que nous ne devrions pas nous imposer d'interdits de réflexion », plaide Beat Rieder. Il signale, au passage, que le chiffre d'affaires de la Bourse suisse est chaque année plus élevé. Il a atteint 1 753 milliards de francs en 2020. Le milieu financier est donc loin d'être en danger.

Le Conseiller fédéral, Ueli Maurer, alors chef du département des finances recommande au Conseil des États de rejeter le postulat. Sans surprise, il réitère les arguments déjà exprimés lors du dépôt du postulat. En revanche, sa déclaration sur les conclusions d'un futur rapport permet quelques doutes sur l'objectivité du rapport souhaité: « *Nous estimons que nous ne pouvons pas vous présenter dans un rapport sur le postulat autre chose que la conclusion qu'il n'est guère possible d'introduire une telle taxe sur les transactions financières* », affirme M. Maurer.

Passant outre, le Conseil des États accepte le postulat avec une voix de majorité. Il semble que Le Centre plus la gauche ont fait le plein.

Le Conseil fédéral devra donc bien présenter un rapport sur la faisabilité de l'introduction d'une taxe sur les transactions financières au profit de l'AVS.

Entre-temps, le 3 mars 2024, le peuple et les cantons adoptent l'initiative de l'USS pour une 13^e rente AVS. Dès le lendemain de ce vote, des propositions pour le financement de cette 13^e rente émanent de tous les bords. (Voir nos derniers numéros du *Courrier de l'AVIVO*). Alors que le Conseil fédéral n'a pas encore sorti le rapport demandé par le postulat Rieder, Gerhard Pfister, encore président du Centre à cette date, pose sur la table l'option d'un financement par une taxe sur les transactions financières, mais seulement de la 13^e rente cette fois. Or, le Conseil fédéral a exclu cette option dans son avant-projet de financement. Néanmoins, Gerhard Pfister maintient sa proposition, du moins jusqu'à la présentation du projet définitif du Conseil fédéral qui, comme on l'a vu, souhaite financer la 13^e rente AVS exclusivement par une augmentation de la TVA¹. Option à laquelle Le Centre se rallie par la suite.

Enfin, le 9 octobre 2024, le Conseil fédéral remet un rapport de 73 pages dont curieusement les conclusions reflètent celles prononcées par Ueli Maurer devant le Conseil des États deux ans auparavant. Le Conseil fédéral rejette donc toute nouvelle taxe sur les transactions financières.

Il nous paraît nécessaire de relever que le rapport du Conseil fédéral envisage un champ d'application de la taxe particulièrement limité. De plus, pour une part importante, il l'applique hors du monde boursier, en incluant les hypothèques.

¹ Le Conseil fédéral considère peut-être qu'une augmentation de la TVA, qui n'aura un impact négatif que sur les ménages, est moins dommageable pour le monde financier qu'une taxe sur les transactions boursières.

LUTTONS POUR L'AVS

- 200 à 220 millions par un doublement du droit de timbre d'émission – c'est-à-dire la taxe perçue lors de la création d'un titre – et par la réintroduction de ce droit de timbre sur les emprunts et les papiers.
- 200 millions avec le doublement du droit de timbre de négociation sur les titres suisses.
- 730 millions avec une taxe annuelle de 0,1 % sur les nouvelles hypothèques.

Les réactions ne se font pas attendre. Le Centre, par la voix de Beat Rieder, dénonce de la part du Conseil fédéral une application

qui ne prend pas en compte tous les types de transactions effectuées à la Bourse.

Le PS, par la voix de Samuel Bendahan, dénonce, en outre, le choix du Conseil fédéral de ponctionner les petits propriétaires et les PME au moyen d'une taxe sur les hypothèques, au lieu de taxer la spéculation boursière et les bénéficiaires massifs des grandes banques.

En revanche, les partis de droite, qui craignent qu'avec une telle taxe la place financière suisse perde en compétitivité, expriment leur satisfaction.

■ Roland Rapaz

Bref historique sur la proposition d'une taxation des transactions financières au niveau du Parlement fédéral

Depuis un demi-siècle, la mise en place d'une taxe sur les transactions financières est débattue dans plusieurs pays européens. À l'origine de cette idée se trouve l'économiste James Tobin, d'où le nom de « taxe Tobin » souvent donné à cette proposition de taxe. En Suisse, ces dernières années, une telle proposition de taxe a fait l'objet de plusieurs interventions au Conseil national: une première interpellation en 1999 par Pierre Aguet, du groupe socialiste; deux autres interventions, l'une pour une initiative en 2001 et une autre pour une motion en 2009, par Josef Zisyadis, pour le groupe des Vert-e-s; soutenu dans la foulée par une question la même année en 2009 par Andreas Gross, du groupe socialiste, ainsi que par une motion par Margret Kiener Nellen, du groupe socialiste, pour l'introduction d'une taxe sur les transactions financières; une réforme soutenue également la même année par un postulat de Luc Recordon du groupe des Vert-e-s; une intervention également soutenue par une interpellation en 2011 de Meinrado Robbiani, du groupe du Centre et PDC, pour taxer les transactions financières; une idée reprise en

2015 par une motion déposée par Ada Marra, du groupe socialiste; une idée reprise en 2024 par une motion de Felix Wettstein du groupe des Vert-e-s, pour financer les assurances sociales. Toutes ces propositions ont été refusées ou rejetées. Aussi, comme le montre le postulat de Beat Rieder, ce n'est certainement que partie remise, car toujours plus nombreux sont celles et ceux qui estiment qu'une telle taxe serait socialement juste.

La taxe sur les transactions financières, dite aussi TTF, existe aujourd'hui sur pratiquement toutes les principales places financières. Aujourd'hui, plus d'une trentaine de pays disposent d'une TTF et une dizaine d'autres envisagent de le faire, car il importe de préciser qu'une taxe à un taux extrêmement faible sur les transactions financières permet de lever des recettes fiscales importantes, sans qu'il y ait forcément de conséquences fâcheuses sur l'économie. Il s'agit en fait, avec cette TTF, de contenir le trading de haute fréquence, une activité qui consiste à passer une multitude d'ordres en une fraction de seconde. Comme le précise Gunther Capelle-Blancard dans son livre sur *La taxation*

des transactions financières, (La Découverte 2024), la TTF est un instrument efficace pour lever de nouvelles recettes fiscales, et en particulier aujourd'hui, puisque le volume des transactions financières a littéralement explosé. La taxation des transactions financières est un instrument simple et efficace. Elle peut porter sur tous les types d'instruments financiers. Son taux nominal est toujours très faible, souvent de l'ordre de 0,1 % à 0,5 %.

La question d'une TTF mérite pourtant d'être examinée avec une attention soutenue, si nous voulons renouer avec un modèle économique plus progressiste et socialement soutenable pour les générations futures. C'est assurément avoir une vision de l'avenir, une perspective

plus durable que le court-termisme qui domine largement l'économie nationale aujourd'hui et inquiète énormément les citoyen-ne-s de ce pays! Nous sommes sûrement à la bifurcation de l'économie actuelle, comme le démontrent les débats politiques actuels autour du financement de la 13^e rente qui n'offrent aucune perspective, aucun plan de financement. Alors que le PIB suisse croît très lentement, que le pouvoir d'achat stagne, la question cruciale qui se pose, c'est de déterminer comment nous allons financer les dépenses sociales et environnementales à venir pour faire face aux dépenses de l'État.

■ Patrick Ernst

PUBLICITÉ



L'ART ET LA MUSIQUE VOUS PASSIONNENT ?

ACCROCHAGES art et musique vous offre un panorama de l'actualité artistique en Suisse romande et alémanique.

Découvrez des portraits et des reportages sur les événements marquants ainsi qu'un **agenda des expositions**.

Plus d'informations :
mail@accrochages.ch
 +41 79 955 29 17
accrochagesartetmusique.ch

Un magazine à s'offrir ou à offrir.







JUBILÉ DE RUBIS
 40 ANS DE PASSION POUR LE PAPIER DÉCOUPÉ
DAS RUBIN-JUBILÄUM
 40 JAHRE BEGEISTERUNG FÜR DEN SCHERENSCHNITT

29.11.25 - 29.3.26 EXPOSITION NATIONALE • LANDESAUSSTELLUNG

13:30 - 17:30 LUNDI FERMÉ


PAYS-D'ENHAUT


MOB


MUSÉE DU PAYS-D'ENHAUT

KULTUR REGION ALLIANCE CULTURELLE

Quand les PTT ont privatisé leurs services les plus rentables

En 1998, la Confédération séparait en deux les activités des Postes, téléphones et télégraphes. La télécommunication, qui s'annonçait lucrative, était transférée à une société anonyme, Swisscom SA, tandis que le courrier physique, peu à peu délaissé, restait aux mains de l'État via La Poste. Il est utile de le savoir alors que La Poste s'apprête à « réformer » ses prestations.

Christian Levrat, le président de La Poste, est venu dimanche 14 septembre sur le plateau du Téléjournal de 19h30 de la RTS pour dire tout le bien qu'il pense des réformes actuellement en cours à la poste suisse: fermeture de bureaux, délocalisation au Portugal de certains services informatiques... Toutes les réformes se font pour le plus grand bien du public, des employés et des générations futures, affirme le président, la bouche en cœur, avec une langue de bois qu'il polit depuis des années et qui était déjà une de ses marques de fabrique lorsqu'il faisait de la politique.

Pourtant, les annonces qu'a faites il y a un mois, le conseiller fédéral Albert Rösti ne sont pas rassurantes. Une révision de la loi sur La Poste devrait entrer en vigueur en 2030. Le fameux service universel qui oblige légalement La Poste à assurer des prestations postales de base partout en Suisse, garantissant ainsi l'égalité d'accès pour tous, pourrait être rendu plus « flexible ». La fréquence de distribution du courrier, aujourd'hui quotidienne, pourrait être revue à la baisse, les délais d'acheminement prolongés, etc.

Tout ça, nous explique-t-on, est en partie rendu nécessaire par la diminution du courrier physique que les Suisses envoient. La baisse est importante: en 20 ans, le volume de lettres acheminées par La Poste aurait baissé de près de 40 % – il n'empêche qu'en 2024, La Poste a quand même distribué 1,556 milliard de

lettres. Des lettres que nous remplaçons petit à petit par des e-mails et des SMS, et nous nous téléphonons, et nous faisons des visio-conférences. Pour communiquer, nous utilisons ainsi massivement les outils numériques, notamment ceux que nous loue ou que nous vend Swisscom.



Dissolution des PTT

Les PTT suisses (Postes, téléphones et télégraphes) ont été dissous à la fin des années 1990 dans le cadre d'une grande réforme. En 1998, les activités de télécommunications ont été séparées et transférées à une nouvelle société anonyme, Swisscom SA, majoritairement détenue à l'époque par la Confédération. Cette dernière a ensuite commencé à privatiser partiellement Swisscom en mettant en bourse une partie du capital (elle reste aujourd'hui l'actionnaire principal avec un peu plus de 50 %). Les deux héritiers des PTT, suite à la dissolution de 1998, sont ainsi Swisscom SA, qui a repris tout le secteur des télécommunications (téléphone fixe et mobile, Internet), et La Poste Suisse, qui a repris les activités postales (courrier, colis, services financiers de base) et est restée à 100 % détenue par la Confédération.

En résumé: en 1998, alors que la téléphonie

et l'Internet sont en pleine expansion, la Confédération privatise ce qui est rentable et conserve ce qui coûte de l'argent. Cette fantastique opération capitalistique a été mise en œuvre par un socialiste, le conseiller fédéral Moritz Leunberger, avec le soutien des partis de droite: PLR, PDC (aujourd'hui Le Centre) et UDC. En 2024, le bénéfice de Swisscom était de 1,54 milliard de francs, celui de La Poste de 324 millions de francs.

Privilégier l'économie libérale

On peut prendre ces chiffres par tous les bouts, les expliquer de plusieurs manières, ce qui est évident, c'est que la Confédération a choisi en 1998 de privilégier l'économie libérale et ses acteurs plutôt que les principes de solidarité –

ce qui est rentable compense ce qui ne l'est pas. Ce n'est ni la première ni la dernière fois. Comme souvent, ce rappel historique permet de mieux comprendre les enjeux actuels, de les mettre en perspective, de ne pas avaler sans sourciller les boniments qui nous sont servis par celles et ceux qui expliquent pourquoi nous devons payer toujours plus pour avoir moins de ces services qui, autrefois, étaient jugés à l'aune des intérêts publics et non pas à celle des intérêts privés.

■ Patrick Morier-Genoud

Publié le 19 septembre 2025 dans BPLT Bon pour la tête.
<https://bonpourtete.com>

PUBLICITÉ



**Les personnes
que vous aimez peuvent
disparaître soudainement**

**Simulation d'une perte de la vision périphérique.
La personne affectée voit comme si elle regardait
à travers un tube.**

En Suisse, 1 personne sur 20 est aveugle ou malvoyante.

Avec 310 troubles recensés, le handicap visuel peut survenir de façon soudaine et affecter lourdement la vie quotidienne, des nourrissons aux personnes âgées. Se déplacer, cuisiner, travailler ou étudier devient alors très compliqué.

Votre soutien peut tout changer.

La mission de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA) est d'améliorer la qualité de vie, l'intégration et l'autonomie des personnes déficientes visuelles à Genève. En soutenant l'ABA par un don ou un legs, vous contribuez concrètement à avoir un impact positif sur la vie des personnes concernées et, indirectement, sur celle de leurs proches.

Votre legs fait la différence ! Merci de votre générosité.



abage.ch



Association pour le Bien
des Aveugles et malvoyants

COUP DE PROJECTEUR

Le Vaudois de Paris de retour à Lausanne!

Tout Vallotton au MCBA

L'exposition du Grand Palais consacrée à Félix Vallotton, en 2013, avait conquis les Parisiens. Désormais, l'artiste lausannois naturalisé français en 1900 (tout en conservant sa nationalité suisse) fut définitivement considéré comme l'un des plus grands créateurs du tournant des XIX^e et XX^e siècles. L'homme est là, présent, au milieu de ses œuvres: comme Rembrandt, il a fait de lui de nombreux autoportraits tout au long de sa vie.

L'exposition du MCBA est exhaustive. La première salle nous montre brièvement les débuts de Félix Vallotton (1865-1925), encore marqués par le néo-impressionnisme. Puis il adhère au mouvement des Nabis (« prophète » en hébreu), aux côtés de Pierre Bonnard, Maurice Denis et Édouard Vuillard. On découvre alors de belles scènes d'intérieur. C'est aussi l'époque où il peint de nombreux nus féminins, qui deviendront l'un

de ses thèmes préférés. On sent l'influence de Cranach, mais les corps chez Vallotton sont plus « enveloppés ». À ce propos, on observe une évolution chez le peintre. Alors que ses nus sont longtemps froids et blancs, hiératiques, sculpturaux, dépourvus de tout érotisme, à un âge plus avancé de l'artiste, ils gagnent en couleurs et carnation féminine.

N'oublions pas que Félix Vallotton fut d'abord connu comme graveur sur bois, technique qu'il a véritablement réinventée dès 1891. Dans ce domaine, il est un véritable génie, jouant avec les noirs et les blancs, l'ombre et la lumière. Il excelle à rendre les mouvements de foule. Ainsi ces spectateurs ont les yeux levés vers un feu d'artifice. De sensibilité anarchiste, il montre dans une série de gravures les policiers chargeant des manifestants avec brutalité, sabre ou matraque au poing. Mentionnons une œuvre de taille modeste, mais bouleversante, où l'on voit un pauvre hère traîné vers la guillotine, devant une escouade de gendarmes à cheval. Mais il y a aussi ces scènes intimes, souvent ambiguës, avec un riche bourgeois bedonnant et une belle jeune femme, sans doute une prostituée. Par sa maîtrise du noir-blanc, il réussit même à donner l'illusion des motifs et couleurs du tissu sur lequel est couchée une femme nue à la pose alanguie. Vallotton a aussi réalisé des gravures pour des journaux de tendance anarchiste et dreyfusarde, comme *Le Cri de Paris* et *L'assiette au beurre*.

Témoignent des multiples facettes du créateur son intérêt pour le monde du spectacle et du



Félix Vallotton

L'affichage moderne, dessin pour le livre Les Rassemblements, 1896

Encre de Chine et aquarelle sur papier, 26x20,7cm

Musée cantonal des Beaux-arts de Lausanne.
Photo: MCBA, Lausanne



Félix Vallotton

Baigneuse de face, fond gris, 1908 Huile sur toile, 130,5 × 97 cm

Glaris, Kunsthaus Glarus, Collection Glarner Kunstverein
Photo: Courtesy Sammlung Glarner Kunstverein

mortes (fruits, légumes, fleurs), où l'on perçoit presque ce que sera la Nouvelle Objectivité dans les pays germaniques. Mais surtout par ses paysages apaisés, où le vert domine. On remarquera cette toile très synthétique où se succèdent horizontalement le vert des champs, le brun des buissons, la blancheur du sable sur lequel se déplacent deux petits personnages, enfin le gris-bleu de l'océan: quelle maîtrise dans la composition du tableau! C'est à cette époque de la fin de sa vie, où il passe ses hivers dans le Midi, qu'il peut dire: « J'y ai retrouvé la possibilité d'être heureux. »

■ Pierre Jeanneret

cirque, où il choisit de nous montrer plutôt les spectateurs ébahis ou enthousiastes, ou encore son goût pour la représentation de la mode féminine, avec les chapeaux extravagants de la Belle Epoque.

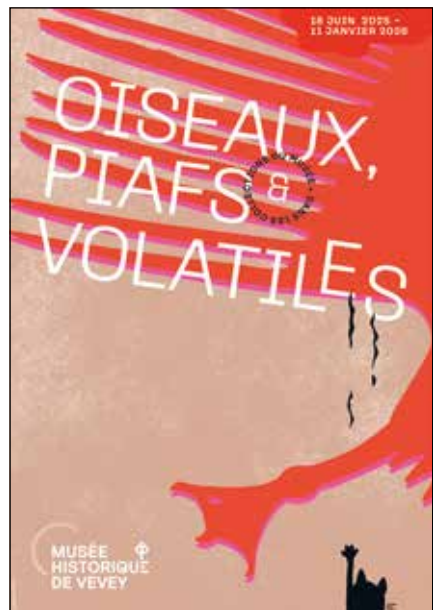
Au tournant du siècle, il choisit de se consacrer exclusivement à la peinture. À côté de ses nombreux nus, déjà évoqués, il réalise d'admirables paysages, souvent sur les bords de la Seine. Mais il rêve « d'une peinture dégagée de tout respect littéral de la nature », qu'il réinterprète et, d'une certaine manière, recrée en atelier. Il atteint le sublime avec ses paysages de mer au crépuscule, où le rayon de soleil d'un or éclatant se reflète dans l'eau.

En 1914 éclate la Première Guerre mondiale. Vallotton veut s'engager, mais il est considéré comme trop âgé. Il va alors représenter le conflit de manière allégorique et très francophile, comme le montre une toile géante où une sorte d'ange saisit à la gorge le démon germanique. Cela dit, ces grandes « machines » ne sont pas le meilleur de son œuvre...

C'est dans les dernières années de son intense vie créatrice qu'il atteint peut-être le sommet de son art. Que ce soit par ses natures

« **VALLOTTON FOR EVER. RÉTROSPECTIVE** », MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS (MCBA), LAUSANNE, JUSQU'AU 15 FÉVRIER 2026.

PUBLICITÉ



Quand les artistes féminines se réapproprient l'art figuratif

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'art figuratif était l'objet de désintérêt, voire de mépris. Il y a certes des exceptions notables : Matisse, Chagall, Giacometti et même Picasso (entre autres) lui sont restés fidèles. Mais la tendance générale était à l'abstraction et à l'art « conceptuel », qui se définit non par les qualités esthétiques de l'œuvre, mais par le message qu'il veut transmettre. Or le Musée de Pully réhabilite l'art figuratif, tel que pratiqué aujourd'hui par des artistes féminines en Suisse. La visite commence par des portraits et autoportraits, qui s'affranchissent cependant des codes de l'art classique. On remarquera notamment une œuvre de Cécile Giovannini, par ailleurs très présente dans l'exposition, qui représente un groupe de femmes, vues de manière hyperréaliste. D'autres œuvres donnent dans l'univers du fantastique, du spiritualisme et de l'onirisme, avec des références explicites au surréalisme. Remarquons que plusieurs artistes privilégient les couleurs crues, avec quelque chose de parfois provocateur, qui va de pair avec le grand mouvement de libération féminine de ces dernières décennies. En revanche, Irma Reichen utilise des couleurs sombres qui peuvent suggérer l'influence de René Auberjonois. Intéressant : le smartphone comme outil pictural, fonctionnant comme un carnet de notes pictural. Les thèmes de l'art

classique, voire religieux, ne sont pas absents. Laura Thiong-Toye s'inspire visiblement de la tradition chrétienne. Cécile Giovannini fait allusion au sein coupé de sainte Agathe. Mais on peut aussi y voir une allusion au cancer du sein. Caroline Tschumi a peint eau, terre et ciel dans une vision apaisée. D'Emilienne Farny, ces visions hyperréalistes d'une Suisse petite-bourgeoise et conformiste, déjà présentées dans une précédente exposition. Une mention particulière pour une série de Rachel Lumsde représentant des femmes en « vamps » ou au volant ! Quant à Inga Steens, elle s'est attaquée au motif floral. Le nu est aussi présent dans l'exposition.

Impossible d'évoquer ici toutes les œuvres présentées et leurs auteures ! Mais on comprendra par ces quelques exemples que l'intérêt de l'exposition pulliérane réside notamment dans l'extrême variété des approches, des techniques et des thèmes mis en valeur. Elle témoigne du caractère très vivant de l'art figuratif féminin en Suisse.

Une salle est par ailleurs consacrée à la distinction accordée à l'artiste valaisanne Louisa Gagliardi, par la Fondation qui perpétue le nom et la création artistique de Jacqueline Oyex (1931-2006). Un ensemble des œuvres de cette artiste à la grande sensibilité met en valeur l'érotisme de ses représentations de couples, sans doute une sublimation de son amour à sens unique pour le sculpteur Casimir Reymond.

Avec des expositions de ce type, le Musée de Pully entre dans la cour des grands !

■ Pierre Jeanneret



« L'ART FIGURATIF EN SUISSE : UNE SCÈNE AU FÉMININ », MUSÉE D'ART DE PULLY, JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE. »

Cecile Giovannini, *Prophétie*, 2015

Le renouveau artistique au tournant des XIX^e et XX^e siècles

Le Palais Lumière à Évian illustre toute une époque

Même si on n'y trouve pas pléthore de noms célèbres (et pourtant... Toulouse-Lautrec, Steinlen et Eugène Grasset sont bien présents), voici une riche exposition qui rassemble près de 400 œuvres, issues d'une collection privée qui en compte 25 000. Il s'agit de peintures, aquarelles, dessins, estampes, livres et revues illustrées. Toutes ces pièces sont représentatives de ladite « Belle Époque », qui précéda la boucherie de 1914-1918. Avec d'abord l'influence du Japonisme, très en vogue à partir de l'ère Meiji (l'ouverture au monde du Japon dès 1868). En témoignent des tableaux tels *Madame Chrysanthème* d'Auguste-Ferdinand-Marie Gorguet ou *Vue du Mont Fuji* inspiré par les fameuses estampes de Hokusai. Ce Japonisme a beaucoup influencé l'Art Nouveau, célèbre et popularisé par ses représentations de femmes-fleurs, ses courbes, ses volutes et ses lettrines aisément reconnaissables. Remarquons en passant que les cadres des tableaux, parfois en bois sculpté, présentent par eux-mêmes un intérêt esthétique, comme on le voit autour de la toile *Liane de Pougy sur un fond d'hortensias*.

Les deux décennies concernées sont marquées par l'apogée des cabarets de Montmartre, où vient s'encanailler la bonne société: le Chat Noir, fréquenté entre autres par Zola, Ravel, Jules Verne et nombre de têtes couronnées. Mais aussi le Moulin Rouge ou les Ambassadeurs. L'époque est aux cafés, aux spectacles, au théâtre, aux bals,



au cirque, à la fête, en un mot à l'amusement, jusqu'au cataclysme de la Première Guerre mondiale. Mais Maximilien Luce, qui avait le cœur très à gauche, nous rappelle, par ses lithographies aux sujets révolutionnaires, que l'époque n'était pas joyeuse pour toutes les classes sociales...

Les Nabis, avec leur goût pour les couleurs vives, sont très représentatifs de ce temps. Mais aussi les Symbolistes qui, par une sorte de réaction poétique et spirituelle, souvent teintée de mysticisme, se distancient de la révolution industrielle et d'un monde de plus en plus technologique.

La Bretagne, et pas seulement Pont-Aven où règnent Gauguin et Paul Sérusier, connaît une nouvelle mode. Douarnenez et Concarneau sont souvent les sujets de tableaux.

On découvre aussi, grâce à cette exposition, le groupe belge des Vingt (1883-1893), en relation avec l'avant-garde parisienne. Théo van Rysselberghe en est un peu le chef de file. Enfin, la dernière salle expose des portraits de figures importantes de ce temps, parfois oubliées aujourd'hui, alors que d'autres, comme l'écrivain Pierre Loti, nous parlent encore. À noter que les artistes présentés ici appartiennent presque tous à une même génération, née sous le Second Empire et disparue dans les années vingt et trente. Ce qui concourt à la belle unité de cette exposition qui, plutôt que de mettre en avant des personnalités, illustre remarquablement l'esprit novateur de toute une époque d'effervescence artistique. Et pour celles et ceux qui ne le connaissent pas encore, le bâtiment du Palais Lumière lui-même constitue un fleuron de l'architecture des villes d'eaux du début du XX^e siècle.

■ Pierre Jeanneret

« PARIS-BRUXELLES 1880-1914 », PALAIS LUMIÈRE, ÉVIAN-LES-BAINS, JUSQU'AU 4 JANVIER 2026.

« Ambiance du soir sur l'Oise »

*Votre legs,
une promesse
d'avenir pour
les enfants*

©tdh/Huber Alamy

Faire un legs ou un héritage à la Fondation Terre des hommes, c'est laisser une véritable empreinte d'amour, de générosité et une lueur d'espoir aux enfants d'ici comme d'ailleurs, aujourd'hui, demain et pour les années à venir.

Merci de nous renvoyer le coupon ci-dessous à :

Fondation Terre des hommes
Monsieur Pascal Pittet
Route des Plaines-du-Loup 55, 1018 Lausanne
Tél. direct : 058 611 06 56
Email : legs@tdh.org



Consultez notre guide
du testament
www.tdh.org/testament



Terre des hommes
Aide à l'enfance.



- Je souhaite recevoir le guide du testament «*Votre legs, une promesse d'avenir pour les enfants*»
- Je suis intéressé/e par un échange personnel et confidentiel sur le thématique des legs et héritages
- Je désire être informé/e des prochains événements sur le thème des legs et héritages

Madame Monsieur

Nom, prénom :

Adresse :

E-mail :

Téléphone : Date de naissance :

Vos informations seront traitées de manière confidentielle.



Terre des hommes
Aide à l'enfance.

Une politique de la vieillesse est-elle vraiment nécessaire ?

Sous ce titre un brin provocateur se cache un problème de fond. Il semble en effet évident que la vieillesse mérite une vision politique volontariste et adaptée. Mais force est de constater que ce n'est bien souvent pas le cas, ou trop peu en tout cas.

Bien entendu des communes mènent des actions ponctuelles, des cantons ont une orientation ciblée pour les personnes âgées et la Confédération n'oublie pas ses seniors. Mais la vieillesse reste une portion congrue de l'ensemble de la politique, souvent avec des opérations ponctuelles et parfois une vision disparate, en Suisse comme à l'étranger, alors que les plus de 65 ans représentent bien souvent près de 20 % de l'ensemble de la population.

En fait, les mesures sur le terrain et au niveau de la Sécurité sociale par exemple sont parfois importantes, mais sans une véritable vision globale, et les informations à leur sujet sont souvent dispersées dans un ensemble de données et dès lors difficiles d'accès et peu percutantes pour les médias.

La plateforme électronique **Forum Politique de la Vieillesse** (www.forum-politique-vieillesse.ch) tente depuis fin 2023 de remédier à cette situation. Initiée par plusieurs partenaires engagés dans l'action pour les personnes âgées (dont Gérontologie.ch, Pro Senectute et Curaviva), elle se donne comme objectif de mieux faire connaître les actions menées par les cantons par exemple, tout en assurant une veille de l'état des connaissances sur le sujet.

L'idée est de permettre aux organisations et associations de personnes âgées, aux autorités, aux politicien-ne-s et à leurs partis, mais aussi aux particuliers de connaître l'état actuel et les nouveaux développements de la politique de la vieillesse, essentiellement dans les cantons, pour orienter leurs actions.

Les axes principaux mis en évidence par le Forum Politique de la Vieillesse concernent les interventions politiques dans les parlements et autres conseils, les coopérations, comme le Gérontopôle fribourgeois (www.gerontopole.ch) qui se donne pour but de constituer un

pôle d'experts pour accompagner les mesures à mettre en place par la société pour garantir le bien-être général des personnes âgées, la participation des seniors à la politique de leur communauté, les informations partagées, mais aussi le soutien aux communes et autres institutions parfois démunies devant la demande. Sans oublier des actions coopératives comme Aross dans le canton de Neuchâtel (www.aross.ch), qui offre une liste d'informations utiles pour les personnes âgées, dans des domaines aussi variés que le droit, l'aide administrative ou le soutien spirituel.

Des indicateurs sont également fournis, permettant de comparer la situation de chaque canton. Par exemple, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 16,6 % de la population vaudoise, contre 19 % pour l'ensemble de la Suisse. Parmi eux, les plus de 80 ans représentaient 4,8 % en 2021 (5,4 % en Suisse), mais devraient atteindre 8,4 % en 2050 (10,6 % en Suisse). Ces données purement démographiques sont complétées par des chiffres sur le logement par exemple (95,1 % des personnes de plus de 65 ans vivent dans leur propre logement, et encore 87,0 % à plus de 80 ans) ou l'espérance de vie (83 ans pour toute la Suisse, hommes et femmes confondus, et 82,9 ans pour le canton de Vaud).

Pour le canton de Vaud justement, il est rappelé que c'est le Département de la santé et de l'action sociale qui chapeaute la politique de la vieillesse, avec une vision d'avenir traitée dans le concept général Vieillir 2030 (auquel participe l'AVIVO Vaud) et que la promotion de la santé y est assurée par Unisanté.

Bien entendu ce Forum ouvert à toutes et tous se trouve uniquement sur Internet, mais il peut véritablement permettre aux partenaires des personnes âgées de mieux connaître les possibilités qui sont développées dans toute la Suisse et les adapter pour en faire profiter leur public cantonal, régional ou local, même si celui-ci n'est pas toujours connecté à l'informatique.

■ Pierre Butty

Souvenirs d'hiver

De son enfance au Pays-d'Enhaut, au milieu du siècle passé, Madeline Demaurex a préservé des souvenirs des silhouettes, des paysages, des émotions, des odeurs. Elle nous offre gracieusement quelques témoignages de ces traces du passé à travers son abécédaire, en attachant à chaque lettre de l'alphabet, le premier mot qui lui vient. Le mot ravive alors un souvenir et l'écriture fait le reste. Nous publions quelques passages, en espérant que cela fera écho avec des souvenirs d'enfance.



Noël

J'avais huit ans. En ce début décembre, une brise nouvelle soufflait sur mes journées d'école. Un petit air chaud qui se faufilait entre le calcul et la dictée quotidienne. On préparait « l'arbre de Noël », la fête paroissiale célébrée chaque année à la veille des vacances. Si le pasteur restait le maître de cérémonie, le clou de la soirée, c'était le spectacle préparé par les deux classes du village.

Cette année-là, les garçons de la classe des grands avaient construit une scène! Des

panneaux de bois, sur lesquels ils avaient peint des étoiles, prolongeaient le podium, alors qu'un système de cordons permettait d'ouvrir et de fermer un rideau. Tout ça pendant que les filles étaient à la couture.

La saynète que je jouais avec un élève plus âgé qui m'intimidait un peu s'intitulait *L'ange et le berger qui pleurait*. Une histoire d'ange qui avait perdu ses ailes... Quant à mon frère Maurice, d'un an mon cadet, il mimait, avec quelques camarades, la chanson des petits ramoneurs. Il portait un haut-de-forme et une petite échelle que mon père avait fabriquée exprès pour lui.

Le soir de la fête, nous avons fait un gouter-souper au chalet des Sciernes, avant de rejoindre le collège sur nos luges, accompagnés par notre mère. Notre père était resté à la maison avec les deux petits. La descente dans la nuit était déjà une fête, les bûcherons étaient passés et avaient fait une belle traîne dans la neige avec les billes de bois tirées par leurs chevaux.

Deux heures plus tard, la remontée avait pris bien plus de temps. Pour nous redonner du courage, ma mère avait annoncé: « On s'arrêtera au tronc! » Le tronc, c'était l'arrêt rituel, une souche sur le replat, après les deux premières montées. Le spectacle était encore dans nos têtes:

« Est-ce qu'on voyait que j'avais des pantoufles de gym sous ma chemise blanche? » avait demandé l'ange.

Le lendemain de « l'arbre de Noël », c'était la dernière matinée d'école. On commençait un peu plus tard, on ne travaillait pas vraiment, on nettoyait nos tables, on mangeait les cacahuètes apportées par la maîtresse.

Le 24 décembre, nous mettions nos bonnets sur la table de la grande chambre, afin que le Bon Enfant les remplisse pendant la nuit. On disait qu'il venait du Col de Sonlomot et

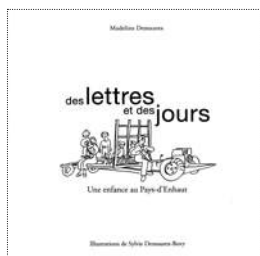
s'arrêtaient dans notre maison dont la porte n'était jamais fermée.

À notre réveil, nous trouvions nos bonnets gonflés de friandises. Des mandarines, des noix, des noisettes, et, comme s'échappant de leur refuge, ces souris en chocolat, toutes roses à l'intérieur...

L'année de l'ange, à côté de mon bonnet,

j'espérais bien trouver le petit métier à tisser que j'avais repéré quelques semaines auparavant dans les catalogues de jouets reçus par la poste. Près des bonnets de Maurice et Michel, il y aurait peut-être un camion ou une boîte de Meccano, et dans celui de Pierre-André, un hochet ou des culottes-bas!

■ Madeline Demaurex



Madeline Demaurex.
Des lettres et des jours, Une enfance au Pays-d'Enhaut.

Avec des illustrations de Sylvie Demaurex-Bovy, AngeCréation, Lausanne, 2024, 63 pages.

Le prix du livre est de Fr. 25.- (frais de port compris) et il peut être commandé par courriel à l'auteure: madeline.demaurex@bluwin.ch, ou par téléphone au 079 794 68 02.

PUBLICITÉ

Domici

NOUVEAUX SERVICES
POUR LES SENIORS

ET SI L'EMS N'ÉTAIT PAS
LA SEULE SOLUTION ?

UNE SOLUTION CLÉ EN MAIN · UNE APPROCHE SIMPLE
UNE RÉACTIVITÉ EN MOINS DE 24H

①

SÉCURISER
LE DOMICILE

Une protection en continue,
pour que vos proches soient
en sécurité jour et nuit

②

IDENTIFIER ET
COORDONNER

Un référent dédié pour éla-
borer un plan d'aide sur
mesure et adapter à votre
situation et à vos envies

③

TRANSPARENCE
AVEC LES PROCHES

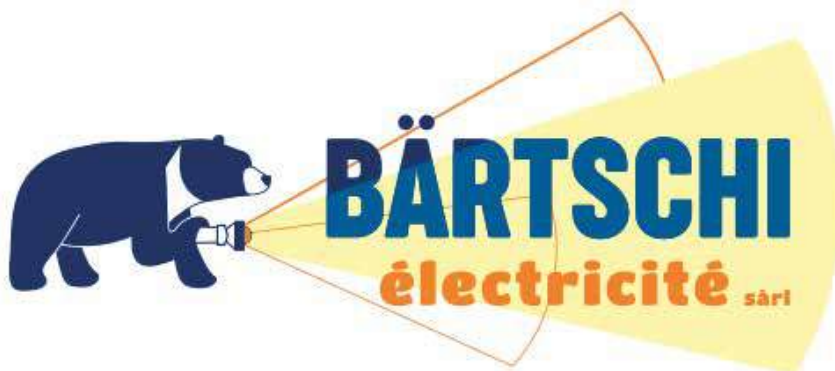
Grâce à notre application,
les familles sont informées
en temps réel

PERMETTRE DE BIEN VIEILLIR À DOMICILE

CONTACTEZ-NOUS POUR FAIRE
UNE SIMULATION **GRATUITE**

+41 78 333 6142

CONTACT@DOMICI.CH
WWW.DOMICI.CH



Dépannage

info@b-electricite.ch

Installation - Rénovation

079 567 18 79

Remise en conformité

Lausanne - Yverdon



Devis offert

Normes respectées

Suivi assuré



Collaborateurs qualifiés

Qualités humaines valorisées

**Interventions rapides, solutions sur
mesure et savoir-faire
professionnel : votre électricité
en toute confiance.**

NON RECOURS

Fins de mois difficiles?
Un accompagnement gratuit
et personnalisé

La précarité,
on peut
y échapper!

AVIVO Vaud

Prenez rendez-vous

AVIVO à Lausanne

Mélanie Germond
021 312 06 54
social@avivolausanne.ch

AVIVO ailleurs dans le canton

Huseyin Dogru
021 320 53 93 | 079 846 73 40
huseyin.dogru@avivo-vaud.ch



avivo-vaud.ch

Vous avez
travaillé
toute votre vie?
Vous avez droit
à une retraite
serene!

Pour mieux
comprendre
le système
administratif!

Vous êtes à la retraite.

Vous êtes à la
tête d'une famille
monoparentale.

Vous êtes un adulte
en difficulté.

Le saviez-vous?

Vous avez peut-être droit à:

- des prestations complémentaires AVS/AI
- une rente-pont
- des PC Familles
- des subsides à l'assurance-maladie.

Ces aides financières
peuvent vous soutenir
dans votre situation.

Pour savoir si vous
pouvez bénéficier de ces
aides, l'AVIVO vous invite
à prendre rendez-vous
avec ses conseillers.
Des personnes
compétentes qui sauront
vous renseigner sur vos
droits et vous expliquer
les démarches à suivre.

**Le Canton de Vaud
subventionne
l'engagement d'AVIVO.
Cet engagement se
rajoute à l'offre déjà
existante proposée
par les agences
d'assurances sociales
(www.vd.ch/aas).**

Toutes les aides sont expliquées sur:
www.vd.ch/aides-financieres-et-soutien-social

AVEC NOS SECTIONS

Section d'Orbe et environs

Sortie brisolée

Le 8 octobre 2025, nous sommes partis avec 75 participants déguster une brisolée royale. Après la prise en charge de tout ce petit monde, nous sommes dirigés au bord du Léman, au restaurant l'Oasis à Villeneuve, pour la pause café-croissant.

Ensuite, nous avons pris la direction de Martigny-Bourg. Là, un joli petit train nous attendait pour nous conduire à Plan Cerisier. Vu le nombre de personnes, il a fallu faire preuve de patience pour attendre le deuxième convoi. Mais, avec le magnifique soleil qui nous réchauffait et quelques bavardages, l'attente n'a pas été trop longue.

Le repas fut un véritable régal, avec les châtaignes, les divers fromages, la viande séchée, le lard et les tartes aux fruits. Nous avons pu profiter du temps magnifique pour admirer le panorama sur les vignes environnantes et les montagnes. Toute bonne chose a une fin et il a fallu reprendre le petit train pour rejoindre la plaine.



Sur le chemin du retour, nous avons fait une pause pour éteindre la soif et dégorger les jambes. Tout était bien resté au frais dans le frigo du car. En fin d'après-midi, nous sommes rentrés heureux et satisfaits avec plein de souvenirs des moments partagés dans la bonne humeur.

■ Monique Quiquaz

Agenda des activités de l'AVIVO d'Orbe et environs

Repas de Noël le 3 décembre.

Section de Morges et environs

Mercredi 1^{er} octobre, nous partons à Martigny-Bourg pour une brisolée au Moulin Semblanet. 36 membres participent. À Aigle, arrêt pour le café croissant à l'Union cycliste internationale. Il fait frisquet. Nous arrivons à 11h45 au Moulin, le cadre est très fleuri.



Nous prenons l'apéritif qui nous est servi à l'extérieur, mais il fait très frais. Une excellente brisolée nous attend: les châtaignes sont bien rôties, 6 fromages, viande séchée, lard, raisins, pommes, figues, pain du moulin, puis un dessert pommes caramel.



Après le repas, nous visitons Martigny-Bourg et nous reprenons la route vers 15h pour Morges avec un arrêt sur un restoroute, pour un dernier verre.

Arrivée à Morges vers 16h30. Belle journée sous le signe de la fraîcheur.

■ Pierrette Spack



Agenda des activités de Morges et environs
3 décembre, Repas de fin d'année – Romantik
 Hotel Mont-Blanc-Au Lac, Quai du Mont-Blanc
 à Morges.

Section du Chablais vaudois

40 membres ont participé à notre sortie d'automne qui nous a amenés dans la Broye. Nous avons visité les musées de Moudon en nous plongeant dans la peinture « animalière » d'Eugène Burnand qui a comme cadre la nature de la région. Il a fallu atteindre le musée qui est au haut de la ville: les organisateurs ont eu quelques sueurs froides!

Puis nous avons mangé au restaurant à la ferme de Cremin un délicieux rôti de porc à la broche



et avons eu la surprise, organisée par une de nos membres, d'être reçus par un quatuor de cor des Alpes qui nous a enchantés par diverses interventions durant le repas. Une belle sortie pleine de la Suisse de nos aïeux (et parfois de notre enfance). Mais aussi l'occasion de réflexion sur ce qu'est être Suisse au XXI^e siècle si différent et dans un monde globalisé.



Par ailleurs les groupes WhatsApp « marche et sorties culturelles » ont été testés d'une part en suivant le parcours des fontaines à Aigle et d'autre part en visitant l'exposition temporaire sur Giacometti au Musée cantonal des Beaux-Arts.

À noter que notre repas de Noël se déroulera le 13 décembre à la Grande Salle de Bex et une animation théâtrale humoristique sur le thème des arnaques sera présentée après le repas par la troupe de l'escala de la Tour-de-Peilz.

■ Bernard Borel

Agenda des activités de la section du Chablais vaudois

Repas de Noël le 13 décembre à la Grande Salle de Bex.

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Agenda des activités de l'AVIVO Yverdon-les-Bains et environs

Mercredi 17 décembre: Repas de Noël à Essertines avec Brice Musique.

Section de La Vallée de Joux

Brisolée

Le jeudi 2 octobre dernier, la section de l'AVIVO Vallée de Joux se transportait à Martigny pour y partager une brisolée. En route nous nous sommes arrêtés à Aigle pour un café croissant, à l'UCI (Union Cycliste Internationale), à l'Allée Ferdi Kübler, grand champion du cyclisme helvétique qui a fait vibrer les plus anciens d'entre nous dans les années '50.



Puis nous avons partagé la brisolée à Martigny après avoir pris l'apéro en plein air. Le soleil était de la partie pour faire de ce voyage une splendide journée, appréciée de tous les participants, dans une ambiance de partage et d'amitié.

Ces rencontres sont toujours un moment bienvenu, elles font oublier les nouvelles souvent inquiétantes de ce monde qui nous parviennent jour après jour dans les médias.

Je ne peux m'empêcher d'ajouter que ce sont 18 dames qui ont participé à l'excursion et 2 hommes, notre Président, l'excellent organisateur de cette manifestation, et moi-même, votre serviteur.

Alors merci aux dames pour leur sens de la convivialité et mes encouragements aux hommes. Qu'ils ne craignent pas de participer à ces moments de plaisir et de partage bienvenus. Et merci à Isabelle, notre excellente conductrice.

■ Bernard Walter

Agenda des activités de l'AVIVO la Vallée

Mercredi 11 février 2026 - 10h, Hôtel de Ville du Sentier - Assemblée générale qui sera suivie du repas.

Jeudi 21 mai 2026 – Sortie de printemps

Jeudi 27 août 2026 – Fondue à La Breguettaz

Jeudi 8 octobre 2026 – Sortie d'automne

Section de Renens et environs

Un stamm haut en couleurs

Chaque samedi, un stamm se réunit dans nos locaux de la rue Neuve à Renens. Il offre l'occasion à nos membres de se réunir, de papoter et de prendre café ou thé. Le stamm du 5 septembre était annoncé comme spécial, car une doctorante de l'UNIL allait nous exposer le résultat de ses recherches. En effet, dans le cadre de nos activités intergénérationnelles, notre section répond toujours présente aux différentes écoles, dans le but d'échanger des connaissances, des expériences ou de faire connaître nos comportements d'aînés. Les étudiants de la faculté de sociologie de l'UNIL sont fréquemment à la recherche de personnes majeures pour répondre à des tests ou questionnaires. Ces étudiants, en phase de préparation de leur Master, collectent ainsi des données pour répondre à l'objet de leur projet. La conférencière du jour dirige une vaste étude sur les couleurs et les émotions qu'elles suscitent. Vaste, car commencée en 2009 et réalisée dans une vingtaine de pays dont notamment le Mexique, le Pakistan, les USA.



Ce qui est remarquable, c'est de constater les similitudes de perception des couleurs parmi tous les pays. Il y a quelques rares nuances comme pour le rouge, moins bien perçu aux USA qu'ailleurs, car certainement assimilé à l'idée du communisme! Bien qu'aujourd'hui, avec Trump, les casquettes rouges refleurissent. Les couleurs sont associées partout dans le monde à 20 émotions représentatives (10 positives - 10 négatives). Sauf pour le Pakistan où il n'existe pas de traduction pour les mots compassion et regret, et auxquels on ne peut donc pas associer une couleur.



Le turquoise, quant à lui, ne fait pas l'unanimité dans sa définition de ton. Les gens ont en effet de la peine à définir à quoi cette couleur ressemble exactement. Elle se trouve dans la limite entre le vert et le bleu. C'est absolument le cas de votre conteur aujourd'hui qui hésite entre ces deux teintes! La doctorante me fait



pourtant remarquer que je porte une chemise turquoise au plus près de sa définition!

Quant au violet, il génère différentes émotions. La conférencière mentionne que les Grecs l'associent à la mort. Par contre, c'était souvent une couleur portée par les rois étant donné la cherté de sa production. On utilisait à l'époque un petit coquillage connu sous le nom de murex trunculus. Cette couleur un peu délaissée a été adoptée par les premières suffragettes anglaises. Elle est aujourd'hui la couleur choisie par les femmes qui manifestent pour leurs droits.

L'exposé incite les membres à poser de nombreuses questions. Les discussions se poursuivront d'ailleurs durant le long apéro qui suivit.

■ Ernest Boget

La balade du lundi: la remontée de la Mère

Lundi 13 octobre neuf heures, neuf membres sont prêts à entreprendre la balade hebdomadaire autour de Renens. Confronté au choix de prendre une direction, notre guide n'a qu'une idée en tête, se diriger vers le nord. Mais quel aimant l'attire ainsi? Ce n'est pas un fleuve, c'est la Mère.

Demandez à un Renanais de vous dire où se trouve la Mère. La plupart vous répondront « entre la place du Marché et la gare » en pensant à la rue de la Mère. La susnommée coule en dessous! L'urbanisation, avec ses infrastructures ferroviaires et routières, a tout simplement avalé la rivière traversant Renens. Il faut aller chez son voisin de Crissier pour en découvrir le charme à ciel ouvert. Les promeneurs du



jour franchissent le premier pont sans faire de mémorable glissade! Les conditions sont donc réunies pour une balade en toute sécurité. Au fond du vallon apparaît une jolie construction abandonnée tout en pierre. Un témoin des débuts de l'ère industrielle. Il sera suivi par un autre plus en amont. Un labyrinthe de murs donne l'aspect de vestiges romains. Ce sont en réalité les fondations d'un autre moulin dont on voit encore deux meules. Le sentier se poursuit avec un empiérement très solide. Il s'agit en fait des déchets de briques de la fameuse BTR (Briqueterie, Tuilerie de Renens) installée à proximité jusqu'à quelques décennies encore. Le vallon conserve d'autres surprises, comme le passage entre deux éperons de molasse dont l'un est surélevé d'un arbre majestueux. La balade se poursuit en pente douce dans une merveilleuse nature boisée. La rivière nous murmure à l'oreille jusqu'à ce que le bourdonnement de l'autoroute de contournement de Lausanne nous sorte de nos rêveries. Le haut viaduc franchissant la Mèbre nous donne un exemple du génie de l'être humain. Nous sortons du vallon près de Montassé. Les champs dans lesquels se dressent les tiges de maïs desséchées contrastent avec celui où de grosses fleurs de tournesol éparpillées servent de toile de fond au groupe de marcheurs, comme la fameuse toile de Van Gogh.

■ Ernest Boget

Visite d'Aquatis à Lausanne

Ce mercredi 20 août, la pluie rafraîchit enfin l'atmosphère après deux semaines de forte canicule. Un jour maussade, sous l'eau, et donc bienvenu pour visiter un aquarium. Une dizaine de nos membres l'ont bien compris et se sont joints à notre guide Isabelle. En venant avec le métro M2, nous découvrons que l'entrée de l'aquarium est bien signalée dans les couloirs, donc très facile, mais à condition de descendre à Vennes!

Aquatis invite le visiteur à découvrir des écosystèmes d'eau douce, ce qui en fait une spécificité et met Lausanne à l'honneur avec cette belle attraction. Dès l'entrée,

nous sommes immergés dans le Rhône que l'on suivra jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée. Nous faisons ainsi connaissance des poissons dont nous raffolons dans nos assiettes, perches, omble chevalier, brochets mais aussi des gardons qui nous rappellent le sud de la France.

Aquatis nous fait voyager sur les cinq continents. Il met en scène des milieux naturels d'habitation dans lesquels peuvent se faufiler quelques reptiles inattendus, à l'exemple de ce cobra. Il joue bien son rôle. Près du panier en fibre tressée, il ne sort pas sa tête au son d'une flûte mais peut très bien se dresser, étendre sa coiffe dans sa posture de conflit et se donner un air menaçant.

Dans une autre vitrine, la végétation dense offre au visiteur une véritable image d'Épinal. Il doit trouver sur quelle branche se love un long serpent vert et où se cache un autre spécimen beige parmi des feuilles mortes. L'œuvre du mimétisme est à son comble.

Un aquarium attire notre attention : de grandes gueules ouvertes se déplacent nonchalamment dans l'eau comme des aspirateurs de feuilles mortes. Mais que dire de ce scénario de désert au sable super fin? On y voit s'agiter des mangoustes naines. Au lieu de profiter de manger les morceaux de carottes dans leur mangeoire, elles préfèrent fouiller vigoureusement le sable comme une haveuse. Non satisfaites d'épater le visiteur, elles viennent coller leur derrière contre la vitre et déféquer devant nos yeux ahuris!!!

Avant de quitter le site, nous pénétrons dans un grand espace tropical chaud et humide. L'hydromètre marque 75 % d'humidité. Le chemin nous fait descendre les deux étages du bâtiment dans une végétation luxuriante peuplée de petits singes noirs, de caïmans et de piranhas sagement emprisonnés derrière 6 centimètres d'épaisseur de verre.

Nos membres les plus fatigués par ce long périple autour de la terre ont déjà pris le chemin du restaurant. Les plus assidus les rejoignent. La terrasse à l'extérieur est agrémentée d'un beau plan d'eau incitateur. Malheureusement nous

préférons nous mettre à la chotte et regarder par les baies vitrées le beau tableau que nous offrent les divers nuages derrière arbres et édifices du quartier de Vennes.

■ Ernest Boget

Exposition des œuvres de Paul Estier au bord de l'Arnon

Le mercredi 15 octobre, sept marcheurs descendent du car postal à l'entrée du village de Champagne. Contrairement à son quasi-homonyme, l'Arno, qui traverse la ville de Florence, l'Arnon ne coule pas au milieu du bourg. Il semblerait que ses habitants aient voulu s'en écarter pour ne pas subir d'inondations. Lorsque nous remontons la rivière en direction du hameau de Péroset, nous remarquons en effet qu'elle a dû être canalisée. Deux digues la contiennent. Le plus remarquable, c'est d'observer, à espace régulier, les ouvrages de pierre traversant le cours d'eau. Ils servent à créer des seuils pour réduire la force de l'écoulement. Ces murs prennent une forme de « v », tronqué à sa base et épousant la pente des talus des digues. Cet aménagement évite l'affouillement des remblais latéraux. Le canal a été créé pour contenir les crues et augmenter les surfaces agricoles. Son côté nord suit rigoureusement le pied du petit coteau sur lequel sont plantées des vignes aux couleurs automnales. On imagine, au-dessus, le replat formé par une plaine qui s'étend jusqu'au pied de la chaîne du Jura. Elle apparaît avec la couleur vert foncé de ses sapins. La composition de ces éléments horizontaux crée une véritable œuvre d'art naturelle. Notre sentier monte au fil de l'eau et nous conduit dans un bois où se poursuit l'aménagement du canal. Le cours naturel de la rivière réapparaît à mi-bois. La belle nature reprend ses droits. On entend le léger sifflement du vent entre les arbres. Il est accompagné par le murmure de l'eau.

Hors du bois surgit la ferme « Au Clos du Pont ». C'est sous son toit que se visite l'exposition des sculptures de verre et de métal de l'artiste

Paul Estier. La ferme est aussi habitée par deux clowns à l'accent québécois. L'un d'entre eux, Daniel Faubert, nous reçoit tout sourire. Il nous invite à prendre notre pique-nique autour de la table carrée sur laquelle s'étale un grand échiquier. Il nous parle avec une passion sans limite de l'artiste, absent aujourd'hui. Il nous en fait toute sa biographie et explique comment naissent ses œuvres.

Les deux ateliers en dessous de la salle d'exposition sont des cavernes d'Ali Baba. L'une regorge d'outils, de presses, de fours, de tours, de meules, et j'en passe. L'autre est un bric-à-brac de vêtements de clowns, mais surtout d'assemblages hétéroclites imaginés pour surprendre et amuser les enfants. À l'extérieur, Daniel nous présente son avion ressemblant à une petite œuvre de Tinguely et aussi sa bicyclette à deux guidons, permettant une conduite dans les deux sens! Ce clown déborde d'imagination comme l'ancien cours de l'Arnon débordait de ses crues.

Pleins d'histoires et d'images fantaisistes dans la tête, nous prenons le chemin du retour en descendant la rivière par son autre berge. Arrivés dans le village de Champagne, nous ne manquons pas de visiter la fameuse fabrique pour y déguster ses célèbres flûtes que nous nommerons de Champagne, n'en déplaise à nos voisins les Gaulois.

■ Ernest Boget

Activités section de Renens et environs décembre 2025 - janvier 2026

Thés dansants :

Le mardi **2 décembre** avec Peter

Le mardi **6 janvier** avec Gianni

Vous danserez de 14h à 17h à la salle de spectacles de Renens. Coût d'entrée, par personne: CHF 5.-.

Balade autour de Renens avec Gaby :

Tous les lundis sauf les lundis fériés, départ à 9h depuis la place de la Gare, Renens sud.

Informations auprès de Gabriel Borcard au 079 853 96 93 ou gabrielborcard@gmail.com.

AVEC NOS SECTIONS

Cours de danse country

Le mercredi **3 décembre**

Le mercredi **17 décembre**

Les mercredis **7 et 21 janvier**

Lieu: Maison du Peuple, rue de Crissier 6 à Renens. Coût: CHF 10.- une boisson comprise.

Renseignement: Rose-Marie au 079 298 98 21

Nos sorties culturelles.

Balades découvertes avec Janine

Prière de s'inscrire auprès de Janine, minimum deux jours avant la date au 079 523 27 00. Laisser un message sur répondeur avec nom et prénom.

Mercredi **3 décembre** Le Grand Mont à Etagnières (9 kilomètres). Départ à 12h48 avec le bus 54 à Renens Nord, quai F et arrivée au Grand Mont à 13h24. Balade facile et agréable en partie en forêt.

Section du Balcon du Jura

Ça marche à l'AVIVO Balcon du Jura!

Le 28 octobre par une matinée fraîche et brumeuse, un groupe de vaillants marcheurs se met en condition sur le parking des Replan. Un groupe de bons marcheurs démarre pour 8 kilomètres, le second, lui, en douceur et à plat, pour 2 kilomètres. Tout le monde rejoint les renforts, qui eux sont venus en voiture, pour partager un repas au restaurant des Cluds. Après les légendaires filets mignons précédés de l'apéro offert par la section, l'équipe s'en retourne par une petite randonnée baignée par un beau soleil, une vue sur le plateau et au loin les Alpes enneigées. C'est ainsi que vers



16h30 tout le monde se quitte et se réjouit de la prochaine rencontre.

■ Roland Karlen



Agenda des activités de la section du Balcon du Jura

17 décembre: Noël de l'AVIVO (repas canadien) dès 11h45 à l'école ménagère de Sainte-Croix

9.12.25 café contact au Latino

Nos animations début 2026

8.01.26 café contact au café du centre

20.01.26 café contact au Latino

28.01.26 la brigade des couverts joyeux (cuisine)

30.01.26 sortie raquettes

5.02.26 café contact au café du centre

11.02.26 la brigade des couverts joyeux (cuisine)

24.02.26 café contact au Latino

11.03.26 la brigade des couverts joyeux (cuisine)

12.03.26 café contact au café du centre

20.03.26 promenade

24.03.26 café contact au Latino.

Section de Nyon et environs

Dîner de Noël - Samedi 20 décembre 2025

A la Salle communale de Nyon, Place Perdtemps

Bienvenue à la Fête de Noël de l'AVIVO-Nyon
Programme des festivités:

11h Ouverture des portes – validation des entrées

11h30 Bienvenue par la Présidente, Mme Joëlle Carriot

Messages par les représentants des Autorités et des Églises

11h45 Apéritif offert par la Ville de Nyon

12h15 Repas

Tarte fine de champignons sautés, copeaux de parmesan et balsamique.

Magret de canard, sauce à l'orange, mille-feuille de pommes de terre croustillant brocolis au beurre noisette et amandes effilées.

Café gourmand : pâtisserie paris-brest - mille-feuille aux marrons – panna cotta au sirop d'érable et aux airelles.

Le dessert en compagnie du TRIO « SUISSE CHÉRIE »



Chansons traditionnelles de toute la Suisse

... et la TOMBOLA!

Inscription à envoyer par courrier jusqu'au mardi 9 décembre à Jacqueline Beauverd Ch. de Précossy 45 – 1260 Nyon

■ Joëlle Carriot

Section de Vevey

Saveurs automnales sous la Grenette pour l'AVIVO Vevey et environs

Le 4 octobre dernier, les membres de l'AVIVO Vevey et environs ont eu l'occasion de se retrouver sous la Grenette à Vevey pour partager la traditionnelle brisolée d'automne. Les membres ainsi que le comité ont participé à ce moment chaleureux et convivial.



Au son de l'accordéon, l'ambiance était joyeuse et les chants ont rythmé le repas. Comme chaque année, Jean-Louis Bolomey, président de la société de développement de Vevey (SDV), a régalé les participant-e-s avec une brisolée composée de produits du terroir d'une qualité remarquable; un vrai plaisir pour les papilles!



Un grand merci à toutes les personnes présentes et au comité pour l'organisation de ce beau moment.

■ Johanne-Saskia Gay
Présidente

AVEC NOS SECTIONS

Section de Moudon

Thé dansant à Moudon

La section de Moudon a mis en place sa participation au « Thé dansant » organisé par la Commune. Cet événement se déroule une fois par mois à la Salle de la Douane de Moudon de 14h à 17h et sa forte fréquentation est la preuve de son succès.

- Lucas Contomanolis



Annnonce de l'Office du Tourisme de Moudon

Venez seul-e ou entre ami-e-s profiter d'une ambiance accueillante au thé dansant, offert par la commune de Moudon, à la salle de la Douane!

Comme d'habitude, les thés dansants ont lieu chaque dernier mardi du mois, de 14h à 17h (à l'exception du jeudi lors des Brandons).

L'entrée est libre et une collation offerte; seules les boissons sont payantes.

La manifestation est ouverte à toutes et tous, pour danser ou pour partager un moment convivial avec une animation musicale entraînante!

Ce mardi **27 janvier 2026**, retrouvez la musique jouée de Maxime d'Avrincourt. Les autres dates de la saison sont:

Jeudi **5 mars 2026** avec Fréd Marcuard M.F. Animation

Mardi **28 avril 2026** avec Ziquet-musique

Mardi **26 mai 2026** avec Solo Génération

Mardi **30 juin 2026** avec Veronic'Music'



Moudon Salle de la Douane Les mardis de 14h à 17h Entrée libre

Mardi 27 janvier 2026 – Maxime D'Avrincourt

➔ Jeudi 5 mars 2026 – Fréd Marcuard M.F. Animation

Mardi 28 avril 2025 – Ziquet-musique

Mardi 26 mai 2026 – Solo Génération

Mardi 30 juin 2026 – Veronic'Music'

Infos auprès de Moudon Région Tourisme
Tél. 021 905 88 66 - tourisme@moudon.ch
Inscription pour les groupes obligatoire



PUBLICITÉ

ORTHETHIC



RELANCE LE
MOUVEMENT
AVEC LES
ROLLATEURS
D'ORTHETHIC

orthethic.ch

GIGLIO ORTHOPÉDIE ET ORTHO KERN
DEVIENNENT ORTHETHIC

COUP DE GUEULE

Commémoration le 7 octobre 2025 de l'attaque du sud d'Israël par le Hamas avec pour bilan 1219 morts et 251 otages. Un véritable traumatisme pour les Israéliens, le pire massacre antisémite depuis la Shoah.

Mais...

Aucune commémoration pour les 68000 morts palestiniens dont 20000 enfants selon *Le Guardian*, 50000 tués et blessés selon l'UNICEF. Soit presque 56 fois plus de Palestiniens que d'Israéliens.

Mais, ce n'est pas fini : après le cessez-le-feu du 10 octobre, Israël a prétexté de la mort d'un de ses soldats par des bombardements de Gaza en représailles faisant 104 morts dont 46 enfants (1 mort d'un côté, plus de 100 de l'autre: bon exemple de proportionnalité de la riposte).

Ni le Hamas, ni le gouvernement israélien n'ont fait preuve de discernement et de compassion pour l'adversaire et envers la population de Gaza pour Israël.

Au vu d'un tel nombre de morts, peut-on se contenter de traiter le Hamas de terroriste et non le gouvernement israélien ?

Personnellement, je ne me considère pas comme une personne antisémite, car j'estime que toute population, quel que soit sa religion, sa race, son sexe ou sa tendance sexuelle a le droit de vivre décemment. Mais je commence à en avoir assez de cette position unilatérale en faveur d'Israël. Et vous ?

■ Christian Rapin

Coup de gueule (bis)

Dans le même ordre d'idée, la presse nous a informé de la venue en Suisse de vingt enfants palestiniens pour les soigner physiquement et psychologiquement après les horreurs qu'ils ont vécues pendant deux ans d'une guerre atroce. Accompagnés de leurs parents ou grands-parents ou oncles... cela représente environ une centaine de personnes accueillies en Suisse pour des raisons humanitaires particulièrement plausibles. Mais, vingt enfants, alors que des

dizaines de milliers d'entre eux devraient bénéficier d'une telle aide, est-ce suffisant ? La Suisse est-elle si pauvre qu'elle ne puisse en accueillir un peu plus, sans bien entendu lui demander de tous les accueillir ?

Petit rappel : les cantons ont coupé la subvention de 20 millions à l'UNWRA qui s'occupait de bien plus que 20 enfants !

Et le pire provient de certains cantons principalement alémaniques qui ont refusé de participer à l'accueil de ces malheureux !!! Quelle honte, quel scandale !!! Ces mêmes cantons auraient-ils eu la même réaction s'il s'était agi d'enfants israéliens ?

■ Christian Rapin

PUBLICITÉ

UN PEU DE TOUT, PRÈS DE CHEZ VOUS



- BLÉCHERETTE
- MONTREUX
- MORGES
- PALUD
- PAYERNE
- RENS

VOS
DONS D'OBJETS
FINANCIERS
LES ACTIVITÉS
DU CSP VAUD

G SECONDE MAIN
LES GALETAS
DU CSP VAUD

www.galetas.ch

CONCERT

« Echos du concert Kalumena »

Plus d'une centaine de membres de l'AVIVO ont pu profiter de l'offre et assister à ce concert organisé dans le cadre du 750^e anniversaire de la consécration de la Cathédrale de Lausanne. Une déclaration d'amour à la cathédrale de Lausanne.

Un réel privilège d'avoir pu participer, le 11 octobre 2025, à un spectacle extraordinaire dans notre cathédrale. Cet édifice est d'une beauté déconcertante et il a été érigé dans une petite ville, la Lausanne du 12^e siècle. Elle est élégante sans gigantisme, un peu paysanne. Elle doit être à la fois très belle puisqu'elle est consacrée à Dieu, à Jésus et à Marie, mais elle doit absolument rester assez modeste pour

ressembler aux gens de ce pays. Car pour la modestie c'est fou, y en a point...

La neuvième symphonie a été « mûrie » pendant toute la vie du compositeur Ludwig van Beethoven. Dans sa jeunesse, le poème de Schiller l'avait profondément marqué. Il a enfin réussi son hymne à la joie auquel tant et tant de peuples se sont référés et qui depuis des décennies rallie les Européens. L'orchestre est conduit par Julien Laloux. Les chœurs HEP, l'ensemble vocal Arpège et les solistes ont chanté ce grand classique sans partitions. Elles n'étaient pas possibles car les chanteurs étaient aussi les porteurs de bougies.

Suivant l'inspiration de l'ancien guet Renato Häusler, la cathédrale est devenue vivante le temps de ce concert. D'innombrables bougies se sont mises à danser à tous les étages. On les a vues descendre et monter, parcourir les travées, « enguirlander » des centaines de colonnes. Elles ont même allumé des feux dans le haut du chœur, lequel était drapé, à droite et à gauche, de centaines de bougies. Elles affirmaient toutes le profond attachement des vaudois « au plus bel édifice de ce pays ». Béatrice Métraux, la présidente du comité des festivités des 750 ans s'est amusée du fait que l'Assurance incendie était le principal sponsor de cet événement marqué de mille feux. Elle a aussi souligné le fait que les animateurs bénévoles de l'AVIVO, du Centre social protestant et de Caritas avaient été spécialement invités alors que certainement beaucoup ne seraient pas venus à la cathédrale parce que ce genre de spectacle n'est pas dans leurs habitudes. Voilà encore une sorte de miracle.



Si le public a été invité à ne pas applaudir au mauvais moment mais seulement à la fin, il a explosé. On n'avait jamais entendu de véritables cris de joie et de reconnaissance. La cathédrale et tous les spectateurs en tremblent encore. Merci. Bravo.

■ Pierre Aguet

Une soirée magique

Pour le 750^e anniversaire de la Cathédrale de Lausanne, trois associations: l'AVIVO, Caritas et le Centre Social Protestant étaient invités à un concert, dans ce superbe édifice gothique, l'un des plus beaux d'Europe. La neuvième symphonie de Beethoven, l'hymne à la joie était interprété par l'orchestre Sinfonietta dirigé par Julien Laloux accompagné du chœur de la HEP et de l'ensemble Arpège. Renato Häusler guet de la cathédrale et technicien de l'illumination avec Kalalumen a créé une soirée magique qui a commencé avec le lent défilé

des 270 porteurs de bougie chacun avec son petit fanal et grimant sur les côtés de l'édifice pour se placer dans tous les recoins et, du haut des travées supérieures, balancer lentement leur fanal tant dans la nef que dans le chœur. Au son de l'orchestre comme de petites étoiles fragiles illuminaient les colonnes et, lors du dernier mouvement, quand le chœur, de toute sa puissance chante la joie, une colombe de lumière s'élevait doucement pour s'afficher sur le fond et d'immenses flammes émanaient de vasques posées tout en haut sous la voûte. En ces temps troublés de violences et de guerres, ces quatre mille quatre cent huitante lumignons, petites flammes, créant une colombe de la paix sur fond de l'hymne à la joie de Beethoven, offraient des lueurs d'espoir au public subjugué, qui a fait une ovation magnifique en fin de concert.

■ Jean-Daniel Murith

COURRIER DES LECTEURS

Dans le *Courrier de l'AVIVO* N° 5, nous avons présenté l'allocation pour impotent (API). Nous avons donné dans un tableau annexe les montants indicatifs de cette allocation. Un lecteur a réagi: il nous a fait part de son expérience et précisé que l'allocation touchée par son épouse âgée de 70 ans pour une impotence grave avait été de l'ordre de Fr. 900.- et non de Fr. 2000.-.

Il existe en effet 2 barèmes, l'un pour les personnes en capacité de travail et l'autre pour les personnes à l'AVS. Le tableau publié dans notre numéro 5 concernait les personnes à l'AI. Pour les personnes retraitées, c'est l'AVS qui verse l'allocation et son montant est différent.

Voici le barème AVS (état 2025):

- impotence faible: Fr. 252.- par mois (versée seulement en cas de séjour à domicile)
- impotence moyenne: Fr. 508.- par mois
- impotence grave: Fr. 1008.- par mois

Merci à ce lecteur attentif qui nous permet d'apporter cette utile précision pour nos lecteurs retraités.

■ Michel Guénot

Nice, genèse du tourisme et reine du carnaval

La fête, les découvertes, les palaces et les gourmandises

Avec ses 522 hectares, Nice est aujourd'hui inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que cité de villégiature. Parvenir à cette distinction a demandé plusieurs siècles d'efforts dans l'art de l'accueil.

En 1703, furieux de la trahison du duc de Savoie pour avoir abandonné le camp français et signé un traité avec Charles II de Habsbourg lors de la Guerre de Succession d'Espagne, Louis XIV ordonna de raser les fortifications de Nice qui étaient deux fois plus grandes que celles de Carcassonne. Le roi Soleil avait alors décidé de raser, entre autres, la forteresse de la ville haute, perchée au sommet de la Colline du château. Il y était interdit d'y bâtir et elle a été aménagée en arboretum. Puis Louis XIV entreprit d'appauvrir Nice en lui supprimant ses ressources économiques.

Communication touristique

Nice dut donc se rattraper sur d'autres débouchés et c'est ainsi, par la suite, que naquit sa vocation touristique avec l'accueil de la noblesse britannique, suivi de celui des nobles allemands, scandinaves, et russes. Les

Américains vinrent peu après la Première Guerre mondiale et poussèrent la municipalité à ouvrir les plages à la baignade. Nice devint la première étape du « Grand tour » vers l'Italie, institution visant à parfaire les connaissances des jeunes de la haute société européenne dans le domaine de l'art. Les autorités de Nice entreprirent une campagne de propagande destinée à la population avec un discours du genre : « Une famille anglaise qui séjourne ici vous rapportera plus d'argent que votre champ d'oliviers à l'année. Apprenez à les accueillir et les faire rester le plus longtemps possible. » Nice prit alors un virage radical avec la création d'espaces verts et un programme d'animations. Par la suite, Nice s'opposa au développement industriel pour ne pas ruiner sa carte postale de ville au ciel bleu et à la mer d'azur et interdit le passage du train sur le littoral.

La promenade des Anglais : Celle qu'on appelle la Prom était, au 19^e siècle, un chemin de terre entre la rive droite du Paillon et le faubourg de la Croix de Marbre. Plus tard, le pasteur anglican Lewis Way prit l'initiative d'en faire une avenue afin de permettre aux estivants anglais de se faire remarquer par les gens de bonne éducation. Bordée par des palaces, des hôtels, des villas de luxe et des casinos, et longeant la baie des Anges, sa popularité est mondiale.

Un aperçu de la Nice médiévale

Certes, les grandes places de Nice, telles que Masséna ou Garibaldi, méritent l'admiration, mais le vieux Nice, au pied de la colline du Château, la vaut tout autant. Un bon point de départ pour





Les palais célèbres

Ces somptueux édifices sont souvent classés monuments historiques, pour la plupart dans les styles Belle Époque ou Art Déco. En premier lieu, le Palais d'York, anciennement hôtel Spitalieri de Cessole, est une imposante demeure de style piémontais. Au pied de la colline de Cimiez, l'Excelsior Régina Palace où logea la reine Victoria cessa d'être un hôtel en 1935 pour être vendu par appartements. Le West End de style Belle

Époque est toujours en activité. Il fut le premier sur la promenade des Anglais, suivi par le célèbre Negresco, de style néo-baroque.

sa visite pedestre est l'Opéra, lieu qui s'est notamment illustré par un grand incendie qui fut à l'origine de la création des rideaux de fer dans tous les théâtres de France. À quelques pas, le cours Saleya embaume par son marché aux fleurs. Dans son prolongement, la place du Palais de Justice est une œuvre architecturale bordée de terrasses de café et sur laquelle se tiennent des marchés, dont celui des artistes. Sa tour de l'Horloge est un imposant édifice avec sa façade impressionnante derrière laquelle siègent les tribunaux et, en apothéose, le palais d'York. En remontant vers le nord, on s'enfile dans un dédale de petites rues qui s'entrecroisent, bordées de restaurants, dont certains affichent le label de la cuisine nissarde. Ce quartier regorge de monuments comme, sur la place Rossetti, la basilique baroque de Sainte-Réparate. Elle est remarquable pour ses grandes orgues et sa statue de la Vierge portée par des angelots. Ne pas manquer le quartier de la Vila Nova et ses façades du 18^e siècle dues à l'architecte Bertola.

Époque est toujours en activité. Il fut le premier sur la promenade des Anglais, suivi par le célèbre Negresco, de style néo-baroque.

Le carnaval

Depuis 150 ans, l'animation la plus attendue de l'année est le fameux carnaval. Les parades se succèdent durant deux semaines et trois week-ends aux abords de la place Masséna, de la Prom et du jardin Albert 1^{er}. De jour comme de nuit, on assiste à des batailles de fleurs et des parades géantes et endiablées. Son histoire remonte à 1294 par une récupération de l'Église catholique dans le but d'instaurer la fête de la





transgression pour compenser la période du carême. En 1873, la fête devient un spectacle pour s'adapter à l'esprit frondeur du peuple. Le corso fleuri et la bataille des fleurs ont une origine féminine sur l'inspiration du journaliste suisse Alfonse Karr, qui eut pour idée de mettre en avant les fleurs de la région. Les femmes riches ou les hôtels vont alors sponsoriser des calèches et on va se lancer des violettes d'une calèche à l'autre. Cette coutume sera reprise par Léopoldine, fille de l'empereur Pedro II du Brésil pour l'animation du Carnaval de Rio. Dans le vieux Nice, le palais Lascaris héberge, outre un espace consacré aux instruments de musique anciens et une galerie de portraits de personnages illustres tels Garibaldi ou la reine Victoria, un curieux musée dédié au carnaval dans tous ses états. On y rend hommage aux carnavaliers et le travail que représente la préparation du célèbre corso fleuri

avec la description de la construction de chars, mais aussi les affiches de plusieurs siècles de carnaval et les maquettes des fameuses « grosses têtes ». **L'édition 2026 aura lieu du 11 février au 1^{er} mars 2026.**

Étape gourmande

Face à l'Opéra trône la célèbre Maison Auer, d'origine suisse, qui fut inaugurée en 1830 sous l'instigation de la reine

Victoria qui aimait à retrouver ses douceurs favorites quand elle se trouvait en villégiature sur la Côte d'Azur. Cet antre de la gourmandise excelle dans la fabrication artisanale de fruits confits, de chocolats en tous genres, de pâtes, de fruits, de marrons glacés et toutes autres friandises.

■ Gérard Blanc

Ce texte a également été publié sur le site de voyages www.jepars.ch.



CHILLON



Disséquer / Habiller Chillon

Les collections racontent le château

18 septembre 2025 26 avril 2026



FONDATION DU
CHÂTEAU DE CHILLON
Avenue de Chillon 21
CH - 1820 Veytaux
+41 (0)21 966 89 10
info@chillon.ch
www.chillon.ch
#ChateauChillon



En partenariat avec :

MCAH Musée cantonal
d'archéologie et d'histoire
Lausanne

Avec le soutien de :

[24]heures

TRANSPORTS
VMCV
PUBLICI

Château de Prangins.

swiss
press
photo

25

fondation reinhardt - von graffenried



28.11.25 - 1.2.26



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Dipartimento federale dell'interno DFI

L'ILLUSTRÉ
Partenaire média

Soins et Assistance à domicile.

Nous soutenons et accompagnons depuis plus de 35 ans des personnes à leur domicile, avec confiance, compétence, adaptation à leurs besoins – pour les soins, l'aide au ménage et l'accompagnement. Appelez-nous et convenons ensemble d'un entretien conseil sans engagement.

021 311 19 20

senevita Casa
Vaud



Souvenirs d'une rencontre avec Jon Ferguson

Notre invité se demande quand enfin le monde osera résister aux dirigeants qui envoient des millions de gens à la mort.

Jon Ferguson- Ecrivain

Que l'humanité n'ait pas crié son dégoût total face aux guerres sur cette terre est probablement la plus grande preuve de notre manque d'humanité. De toute mon enfance, je n'ai jamais entendu un seul enseignant parler de la folie absolue des milliards d'êtres humains morts dans des guerres sur cette terre... Des guerres qui ont éclaté parce que les êtres humains étaient tout simplement incapables de « résoudre les problèmes ».

Les dirigeants de tous bords envoient leurs sujets livrer des batailles absurdes sur des questions absurdes. La propagande patriotique est toujours telle que les deux camps se lancent dans la bataille en pensant – comme le disait Bob Dylan – avoir « Dieu à leurs côtés ». Le monde ne comprend-il pas cela? Tous les agresseurs prétendent avoir raison... toujours. Dans tous les combats, les deux camps ont leurs « raisons » et leur « logique » pour envoyer leurs soldats à l'abattoir. Les masses écoutent en se bouchant les oreilles et suivent le troupeau au pas. Chrétiens, musulmans, hindous, bouddhistes, sikhs, socialistes, communistes, capitalistes, nazis, Napoléon, Cortez, Pissarro, Romains, Égyptiens, Espagnols, Anglais, Portugais, Américains, Chinois, Allemands, Japonais, Autrichiens, Russes, Italiens, et j'en passe. Tous, à un moment ou à un autre, ont été des agresseurs. Tous avaient leurs raisons. Tous avaient leurs dieux chéris à leurs côtés. Nous nous appelons « êtres humains ». Nous devrions nous appeler des idiots humains pour ne pas nous être unis et avoir mis fin à ces absurdités.

La folie totale

Aucun de mes professeurs, y compris à l'université, n'est jamais monté en chaire pour

fulminer (ou murmurer) sur la folie totale de la guerre. Pas telle ou telle guerre... mais « La » guerre! La folie de la guerre. Les tueries et les destructions inutiles. La souffrance. Les millions de litres de sang déversés sur la terre parce que les dirigeants ne s'entendaient pas. Rien qu'entre 1940 et 1945, 80 millions de personnes ont été tuées, des millions d'autres blessées, d'innombrables animaux innocents ont trouvé la mort et des milliers de bâtiments, de maisons et d'usines ont été détruits dans une orgie de violence. Dans mon éducation, cette guerre était en fait glorifiée. C'était une guerre juste. Grâce à Hollywood, elle est devenue presque naturelle, « normale » et héroïque. Mes professeurs disaient tous que les nazis, les fascistes et les Japonais avaient « tort » et que les « Alliés » avaient « raison ». Personne n'a expliqué que les nazis, les fascistes et les Japonais pensaient eux aussi avoir raison.

Je me demande bien quand le monde résistera enfin aux dirigeants fous? Quand les citoyens des deux camps refuseront-ils de laisser leurs dirigeants déclencher une guerre? Quand l'homme deviendra-t-il plus grand que ce qu'il est aujourd'hui? Quand cessera-t-il de mettre Dieu de son côté? Quand commencera-t-il à mettre tous les hommes et tous les êtres vivants du côté de la vie? Quand appréciera-t-il cette vie et seulement cette vie – la vie qui est au bout de ses doigts, la seule qu'il connaisse, la vie qui pompe du vrai sang dans les vrais cœurs, la vie que tant de millions ont gâchée parce que les gens au pouvoir n'ont pas trouvé d'autres solutions que la guerre? ... Ne détestez-vous pas parfois l'humanité?

- Selon des propos recueillis librement par Bernard Walter

Bibracte : cité celte et défaite des Helvètes

C'est à ce double titre que le nom de Bibracte est resté dans l'Histoire. Lorsqu'on s'approche du Mont Beuvray, en Bourgogne, où se situe cette capitale des Éduens, un important peuple gaulois, on traverse de grandes forêts de feuillus où le gibier abonde. Or on sait que les Gaulois en étaient friands, et notamment de sangliers. Rappelons que les Celtes étaient une ethnie européenne, apparue pendant la protohistoire, qui s'étendait de l'Europe centrale (à l'Est la République tchèque actuelle) à l'Atlantique et aux Îles britanniques.

Bibracte, sur cette colline largement défrichée, constituait un *oppidum* (cité fortifiée), très bien placé, au confluent de trois bassins fluviaux : Yonne, Saône et Rhône. Ses 200 hectares étaient entourés par une muraille en *murus gallicus* (mur gaulois), fait de pierres étayées par du bois et du fer. Elle avait probablement 4 à 5 m. de haut et était entourée d'un fossé de 2 à 4 m. de large. Elle inspirera d'ailleurs ultérieurement les fortifications romaines. La ville elle-même avait entre 5000 et 10'000 habitants. Le site renfermait des sources d'eau abondantes, des métaux (fer, or, étain), des pâturages pour les chevaux. Les Éduens ne vivaient cependant pas totalement en autarcie. Ils commerçaient avec Rome, et certainement aussi avec la cité



Comment les Celtes se voyaient eux-mêmes

grecque de Massilia (Marseille), qui exportait son vin par le Rhône. Or les Gaulois en étaient de grands consommateurs !

Les fouilles archéologiques de Bibracte ont été entreprises sous Napoléon III. Il portait un grand intérêt à l'histoire des Gaulois et, politiquement, son régime avait besoin d'un grand passé glorieux pour la France...

C'est près de ce site qu'eut lieu en 58 av. J.-C. la fameuse bataille de Bibracte, où les légions de César écrasèrent les Helvètes de Divico. Le peuple helvète (plus de 300'000 hommes, femmes et enfants) avait tenté de quitter sa terre natale (la « Suisse »), en brûlant tout derrière lui pour ne pas être tenté de revenir en arrière. Il voulait gagner des terres plus fertiles dans l'Ouest de la France. Voyant cela, les Éduens firent appel à Jules César, leur allié. Ce qui donnera à ce consul ambitieux l'occasion, ou le prétexte, de conquérir toute la Gaule. Il en écrira à Bibracte le récit : *De bello gallico*. Pour la bataille elle-même, on avance les chiffres (discutés par les historiens) de 92'000 Helvètes contre 40'000 Romains. Battus, les Helvètes (ceux qui n'avaient pas été massacrés



Une porte romaine d'Autun

Reconstitution d'un murus gallicus

lors du combat), durent revenir dans leur terre d'origine, qui allait devenir une province romaine. Les victoires des Romains étaient notamment dues à leur entraînement, leur discipline et leur tactique de combat. Les légionnaires combattaient en principe sur trois rangs qui se relayaient en première ligne, alors que les Helvètes s'épuisèrent lors de leurs assauts successifs et inefficaces. Ultérieurement, les Éduens changèrent de camp. C'est à Bibracte que Vercingétorix fut nommé commandant des troupes de la grande alliance gauloise contre César. Mais il dut capituler à Alésia en 52 av. J.-C. Puis, sous Auguste, Bibracte fut abandonnée au profit d'une nouvelle capitale romaine, Augustodunum, la ville de l'empereur Auguste : c'est l'actuelle Autun.

Il faut reconnaître que le site actuel de Bibracte, s'il est émouvant, n'est pas très spectaculaire... Les quelques fondations de pierre ne sont pas plus impressionnantes que celles de Vidy. L'essentiel se trouve dans le remarquable musée, didactique et vivant, qui renferme un grand nombre d'objets trouvés lors des fouilles. On y apprend tout sur les techniques et la vie des Celtes. Enfin, *presque tout*, car ils ne possédaient pas l'écriture et il reste donc bien des inconnues, par exemple leurs maisons de



bois ont toutes disparu. À quoi ressemblaient-elles vraiment? C'est le cas aussi de leur religion polythéiste, transmise oralement par les druides.

On constate que les Celtes étaient de remarquables forgerons et artisans, travaillant le fer, le bronze, l'or, le bois et l'émail. Le musée présente un grand choix d'outils agricoles, d'armes, de bijoux (les fameuses torques), d'urnes funéraires car ils pratiquaient l'incinération. Des statues assez grossières en bois représentent leurs dieux et déesses. Il faut noter que cette religion celtique va inspirer des légendes médiévales, comme celles du roi Arthur et de Merlin l'enchanteur. Quant à la musique « celtique », elle est très à la mode aujourd'hui, surtout en Bretagne.

Notons enfin que Bibracte n'est pas la seule attraction de cette région bourguignonne. Celle-ci possède des églises romanes (dont notamment le beau tympan de la cathédrale d'Autun), de nombreux châteaux... et des vaches charolaises blanches dont la chair réjouira vos papilles gustatives.

Pour connaître les Celtes en Suisse, visitez le Laténium d'Hauterive (Neuchâtel).

■ Pierre Jeanneret



L'artisanat celtique du fer



Marlène Mauris
Falcata

Ed. Favre, 2025,
267 pages.

Eléonore Galland en souffrance dans son corps suite à une endométriose, se cherche. Elle peine à trouver sa place tant au sein de la famille que de la société. Elle s'attache à son chat Dodgson (le vrai nom de Lewis Carroll) et telle Alice, elle souhaiterait passer au-delà du miroir. Suite à plusieurs opérations, son nombril a littéralement disparu, couturé de cicatrices qu'elle cache tant qu'elle le peut. Regardant son ventre après l'une des interventions, elle a reproché au chirurgien de l'avoir défigurée. En rupture, elle décide d'aller rendre visite, comme un viatique, à une nonne qui l'avait aidée psychologiquement lorsqu'elle était à l'internat. Après cette visite, décidée, elle enfourche sa moto, de marque Falcata et part, au hasard des routes, du Valais où elle vit, vers la France à travers les Alpes.

Le premier soir elle est invitée par une famille, celle de Dany et d'Evelyne, qui lui offrent le gîte et une compréhension : les rencontres humaines qu'elle va faire vont lui permettre de s'interroger pour mieux s'accepter. La plus déterminante aura lieu dans un bistrot-pension en banlieue de Gap, bien nommé l'Omphale. Ce nom n'est pas hasardeux, car l'omphalos est le nom grec du nombril, ce « lieu » interdit de son corps. Elle va passer une dizaine de jours à travailler contre gîte et couvert auprès de la Monique, une rude mais attendrissante tenancière, ancienne prostituée pour qui le corps et l'âme n'ont guère de secrets. Troublée

mais ragaillardie, elle va reprendre la route qui la conduira, après quelques péripéties, à Tolède, où l'on forge les lames les plus fines, celles qui permettent peut-être de trancher les destins les plus embrouillés.

En une écriture leste et dynamique avec des dialogues au franc-parler, Marlène Mauris qui travaille dans la communication et la culture, emmène les lectrices et lecteurs dans la vulnérabilité des êtres. Après *Escarpees*, son premier roman, elle fait l'apprentissage de la moto pour nous entraîner dans les sinuosités de la vie.

■ Jean-Daniel Murith



Nicolas Beuglet
Une trilogie

Éditions Pocket.

« Le dernier Message », « le Passager sans visage » et « l'Archipel des oubliés » est une trilogie addictive de Nicolas Beuglet dans laquelle l'inspectrice écossaise Grace Campbell enquête pour résoudre seule dans un premier temps deux mystères en luttant contre l'influence d'une confrérie. Celle-ci dirigée par « l'architecte » doit mener l'humanité à sa perte par le biais d'un plan diabolique. Dans le troisième ouvrage, elle est accompagnée par une inspectrice norvégienne Sarah Geringen avec laquelle elle va travailler de concert. Après 1180 pages de lecture passionnante, captivante, fascinante... vous découvrirez l'entier des dessous de ce triptyque. Je ne vous en dirai pas plus.

■ Christian Rapin



Gérald Vaudan
Orient caché aurore imminente

Ed. à la Carte 2025.
235 pages.

Dès la page de couverture, le titre en forme de Z fait référence à la littérature avec Vassilis Vassilikos et au cinéma avec Costa-Gavras, mais surtout à la vie.

En cinq parties comme dans la tragédie classique, ou cinq méditations sur la vie, c'est le récit poignant de l'annonce d'une maladie, du combat qui s'ensuit, de la mort et de ses ravages et de la reconstruction grâce à la philosophie, à la littérature et à l'art pour finir sur des parcelles de ciel.

C'est une tombe-eau-de-vie éminemment poétique, rythmée par les mois du calendrier révolutionnaire à l'écriture riche et à la pensée exigeante. C'est un livre à la mémoire de l'aimée qui vit intensément au fil des pages, mais aussi un éloge à toutes les formes d'art.

Avec le fil conducteur du Dormeur du Val de Rimbaud, les lectrices et lecteurs parcourent, sous l'égide de Chappaz et de nombreux autres auteurs ou artistes, en un film aux fondus enchaînés subtils, les moments de vie les plus forts, ceux liés à l'amour et à la mort.

Éros et Thanatos.

La lecture et l'écriture sont des instruments de thérapie, seule issue pour l'auteur en quête de cet orient d'abord lointain. Le deuil est un voyage, harassant, terrifiant par instants, incertain toujours, mais un voyage, du latin viaticum, et le viatique pour aller jusqu'au bout du chemin, ce sont les expériences humaines contées dans les livres, le regard des cinéastes et des artistes, les pensées des philosophes et les leçons de la nature.

En une écriture riche, prose et poème mêlés, jusqu'au calligramme, Gérald Vaudan rend hommage à l'aimée dont la présence infuse tout le livre et qu'il fait renaître et vivre : « *deux trous rouges au côté droit.* »

Texte exigeant et profond, riche de très nombreuses références, c'est un livre de vie, ouverture au monde pour toucher cette aurore imminente chère à François Cheng

■ Jean-Daniel Murith



Pierre Magistretti et Christine Magistretti
La corne d'Ammon
Les mystères du cerveau

Ed. Odile Jacob 2024,
282 pages.

Fred Lindemayer un riche homme d'affaires voit sa femme sombrer dans la maladie d'Alzheimer. Peu satisfait des réponses médicales, il décide de recruter, pour un futur centre de recherche sur cette maladie, les meilleurs scientifiques afin d'en élire un à la direction d'un centre de recherche de pointe qu'il va créer. Dans ce but il va lancer cinq neuroscientifiques sélectionnés pour leur jeunesse et leurs profils exceptionnels sur cinq énigmes afin de tester leurs capacités de recherche et d'inventivité. Mais ils vont être confrontés à la jalousie et à la malveillance (oui ces sentiments existent dans le monde scientifique aussi...), ce qui va compliquer leur tâche déjà rendue difficile par la formulation des énigmes.

Ce polar scientifique permet au fil de l'enquête, de parcourir les mystères du cerveau entre neurones et cellules gliales, les rapports entre

psychanalyse et l'aide aux victimes de la maladie, l'hippocampe ou corne d'Ammon, cette partie du cerveau touchée par les premiers symptômes de la maladie d'Alzheimer avec une perte de neurones qui donne son titre à ce roman.

Au fil des brefs chapitres qui rythment l'enquête, on suit l'intrigue policière, mais surtout on se documente sur cette masse nerveuse qui commande notre vie grâce aux connaissances affûtées des deux auteurs romands, l'un médecin et neuroscientifique spécialiste de la recherche sur le métabolisme énergétique du cerveau et des maladies dégénératives et l'autre infirmière et psychologue, créatrice de la Fondation internationale pour la population et le développement.

■ Jean-Daniel Murith



Violaine Bérot
Du côté des vivants

Ed. Buchet Chastel
2025, 167 pages.

Un huis clos médical ne paraît guère attrayant pour une lecture et bien détrompez-vous, ce roman nous entraîne vers Greg : un homme jeune qui vient de sortir d'une thérapie de choc pour combattre son cancer de la gorge a tout juste la force de rédiger quelques mots dans son carnet. Il vient d'être transféré d'un centre de soins de haute technologie qui lui a été insupportable dans un petit hôpital aux dimensions humaines. Il sait qu'il va mourir mais refuse que ce soit triste. Il ne veut pas

continuer des soins sans espoir dans le grand hôpital mais veut recevoir ses amis dans ce lieu bienfaisant où il a le sentiment d'avoir été sauvé par une petite médecin argentine nommée Lombardo.

En trente-quatre courts et émouvants chapitres, la narration passe d'une personne à une autre sur fond de bruits hospitaliers, roulements de tables, de chaises ou de lits, glissements de perches à poches suspendues, conversations attrapées au vol ou demandes des patients.

Cela pourrait être triste et désespérant et c'est tout le contraire. La magie de Violaine Bérot opère. Marie l'infirmière efficace qu'aucun patient n'aurait envie d'affronter est troublée par les mots de Greg, la docteure Lombardo qui peste contre le mépris des grands pontes, l'aide-soignante aux rêves de midinette, toutes font preuve d'une profonde humanité.

Et puis il y a le voisin de cette chambre 308, Alphonse, un homme âgé qui d'emblée sympathisera avec Greg et qui, de loin, fait des grimaces à la jeune follette fascinée par les chiffres qui glisse dans les couloirs. C'est toute la vie d'un hôpital avec les pensées des uns et des autres, les espoirs et les problèmes, la vie profonde de l'humanité qui est ici contée.

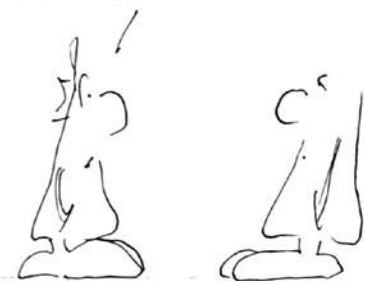
Et le sentiment à la lecture est de se trouver du côté des vivants si intensément que l'émotion l'emporte.

Violaine Bérot écrit depuis longtemps et ses derniers livres *Tombée des nues*, 2018, *Comme des bêtes*, 2021 *C'est plus beau là-bas*, 2022 ou *Nuits de noces*, 2023 ont trouvé un large public.

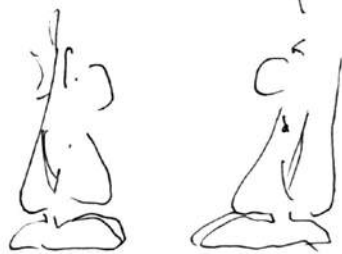
■ Jean-Daniel Murith

« ALLO LA TERRE »

A la COP en 2015
à Paris, c'était...



+ 1,5 degré



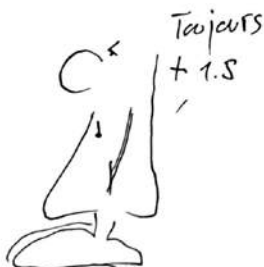
Comment ça ?

Facile: 2021-2015 = 6
et 6:4 = 1.5



Oui, mais la COP 30
à Belem en 2025...

Parceque 2030-2025 = 5
avec +1 de correctif covid, ça nous
fait 6, et 6:4 = 1,5



Toujours
+ 1.5



S'y croit
qu'à moitié

Moi aussi. Donc
un coefficient de 50%
de certitude chacun

ce qui nous donne 50%+50% =
100% de certitude!



on est
sauvé!

T+T




Fondation
Pasteur
Suisse

Par votre legs Protégez la santé des générations futures

Depuis plus de 135 ans, de nombreux chercheurs et chercheuses suisses ont œuvré à l'Institut Pasteur. Alexandre Yersin, Daniel Bovet, Antoinette Rytter... leurs découvertes scientifiques ont marqué l'histoire. Aujourd'hui, les équipes de recherche sont plus que jamais mobilisées face aux maladies infectieuses, aux maladies du cerveau et cardiovasculaires et aux cancers. Exonérée de droits de succession, la Fondation Pasteur Suisse est habilitée à recevoir un legs de votre part. Plus qu'un soutien financier, vos dernières volontés contribuent à écrire l'histoire des découvertes de demain et à combattre les maladies qui menacent notre présent. Plus d'information sur : www.fondationpasteursuisse.ch/legs

© Institut Pasteur - Emma Merlova

Ensemble, faisons gagner la vie



Legs & Héritages

À compléter et renvoyer à :
FONDATION PASTEUR SUISSE 10, RUE DE LA CORRATERIE 1204 GENÈVE

Oui, je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement de ma part le guide "Legs & Héritages".

Mme Mlle M. Nom/Prénom _____

Rue/Numéro _____ NPA/Ville _____

Email _____ @ _____ Téléphone _____

Mme Séverine Bonnet, Directrice de la Fondation Pasteur Suisse, est à votre écoute au +41 78 608 80 60 ou severine.bonnet@fondationpasteursuisse.ch

En sa qualité de responsable du traitement, la Fondation Pasteur Suisse recueille des données personnelles par le biais de ce formulaire. Elles sont destinées uniquement à la Fondation Pasteur Suisse à des fins de traitement et d'envoi d'informations sur nos actions. Conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées, elles ne sont en aucun cas échangées ou vendues et exclusivement utilisées dans le cadre de nos activités et la poursuite de notre mission sociale. Pour toute question, n'hésitez pas à consulter en ligne notre politique de confidentialité ou à nous écrire à : contact@fondationpasteursuisse.ch



Fondation
Pasteur
Suisse

FFS-G-25

JEU-CONCOURS

MOT CACHÉ

X	U	E	T	U	J	A	N	L	T	E	X	T	E	E
T	U	O	B	F	R	E	O	A	P	U	O	C	T	N
I	U	E	T	O	N	A	B	N	E	T	C	E	I	E
E	E	V	I	R	E	D	M	G	D	H	B	A	S	U
D	E	L	U	G	E	R	A	E	E	R	R	S	U	T
E	C	O	D	E	N	T	J	M	R	T	E	N	I	R
R	T	T	E	E	N	O	I	G	E	R	M	S	C	E
I	E	N	R	A	M	N	P	T	P	O	R	L	S	O
A	F	F	V	A	O	I	S	S	N	N	O	A	R	E
L	F	A	V	T	F	I	R	T	F	C	O	G	H	E
O	E	E	N	E	R	I	A	P	H	O	A	I	E	C
P	T	A	S	U	R	G	C	E	P	N	S	L	V	N
H	L	S	O	S	N	G	R	R	E	U	U	S	E	A
P	A	T	T	E	A	N	E	I	L	O	S	E	E	L
C	E	U	T	T	A	B	A	R	F	O	U	D	R	E

Liste des mots :

Abattue	Marne
Avantageux	Montagne
Avion	Neutre
Basse	Offre
Bête	Organe
Bout	Patte
Calé	Périr
Cassé	Plan
Char	Polaire
Cheminot	Presse
Clocher	Ramer
Coup	Réduit
Déluge	Région
Dérive	Spongieux
Dressé	Supprimé
Effet	Tenir
Élancé	Texte
Forge	Tiède
Fosse	Touriste
Foudre	Tourné
Foulée	Trafic
Jambon	Train
Juteux	Tronçon
Lange	Verger
Lien	

Indication pour le mot à trouver : Oiseau inapte au vol, en huit lettres

Règle du jeu des mots cachés

Les mots de la liste sont écrits dans la grille de gauche à droite ou de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, ou encore en diagonale en descendant ou en remontant. Ils peuvent se croiser. Des petits mots de deux ou trois lettres qui ne sont pas dans la liste peuvent se glisser dans la grille. La solution se trouve parmi toutes les lettres non utilisées et dispersées dans la grille.

Envoyez le mot caché à :

Mica Arsenijevic, Pré des Cailles 10, 1323 Romainmôtier.

Cinq gagnants seront désignés par tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses le 11 janvier 2026.

Réponse du N° 5/2025 : DELICAT.

Les gagnants sont : Patricia Burdo à Agiez, Berthe Clerc à Yverdon, Sylviane Curti à Lausanne, Henriette Nicod à Lausanne, Pierre Kündig à Orbe.

JAB
CH-1323 Romainmôtier

LAPOSTE 

Carte de membre et d'abonné AVIVO
au *Courrier de l'AVIVO* valable pour l'année 2026



Bien vivre sa retraite



- Planification financière
- Rentes complémentaires
- Prêts hypothécaires

Là, pour ma retraite.

 Retraites
Populaires